

MADAME D'YOUVILLE

U

MA

Vice-Pré

LIBRA

UNE FAMILLE BRETONNE
AU CANADA

MADAME D'YOUVILLE

PAR

LE Cte DE PALYS
Vice-Président de la Société archéologique d'Ille-et-Vilaine.



RENNES
LIBRAIRIE GÉNÉRALE J. PLIHON ET L. HERVÉ
5, rue Motte-Fablet, 5

1894





Rôle d

— A

le X

dées

né à

— S

Le

quelq

canon

Marie

veuve

Sœur

la pre

Cet

partie

Madar

[1] Aut

cité de

MADAME D'YOUVILLE

CHAPITRE I

Rôle des saints dans tous les temps et dans tous les pays. — Ancêtres de Mme d'Youville connus en Bretagne dès le XIII[e] siècle. — Seigneuries que les du Frost ont possédées ou habitées. — Christophe, père de Mme d'Youville, né à Médréac. — Ses services au Canada. — Son mariage. — Sa mort.

Le journal l'*Univers* annonçait, il y a quelque temps (1[er] avril 1890), l'introduction canonique de la cause de béatification de Marie-Marguerite du Frost de la Gesmeraie, veuve de François d'Youville, qui fonda les Sœurs de Charité de Marianopolis[1] et en fut la première supérieure.

Cette nouvelle a déjà pénétré dans certaines parties de notre pays et y a causé de la joie. Madame d'Youville en effet, si elle n'est pas

[1] Autrement dit Villemarie, premier nom que porta la cité de Montréal.

née sur notre sol, est fille d'un père breton. Sa famille est originaire de la paroisse de Médréac, au diocèse de Saint-Malo, actuellement de celui de Rennes, et son père y est né.

La vie de cette femme éminente a été trop bien racontée[1] pour que nous veuillions la refaire. D'ailleurs nous sommes trop loin du pays où elle a vécu pour avoir pu recueillir des documents nouveaux. Mais ses aïeux et sa personne sont tellement ignorés maintenant en Bretagne, que l'occasion nous a paru bonne de les remettre tous en lumière et de faire connaître à nos concitoyens une véritable sainte qui a porté si loin l'honneur de son vieux nom breton. D'un autre côté quelques exemplaires de cette notice peuvent pénétrer au Canada : ils y donneront sur les du Frost et les lieux habités par eux des détails inconnus dans ce pays.

La seule partie neuve de cette notice sera donc ce que nous avons pu retrouver sur leurs

[1] *Vie de Mme d'Youville*, fondatrice des Sœurs de Charité de Villemarie, dans l'Ile de Montréal, au Canada, publiée à Villemarie en 1852.

Cette vie forme le tome IV des « *Mémoires pour servir à l'histoire de l'Église dans l'Amérique du Nord* ».

ancêtres. Le reste est tiré de l'ouvrage cité plus haut, et que nous ne faisons que résumer, en le suivant pas à pas.

Le grand mouvement, beaucoup plus religieux que politique, d'où sortit la colonisation du Canada à partir de Louis XIII, fut, on le sait, favorisé par tout ce qu'il y avait de plus illustre en France, et dès l'origine nous y retrouvons une infinité de noms bretons ; nous voulons donc aussi, en esquissant la vénérable figure de Madame d'Youville, la montrer entourée de tous ses compatriotes : ils étaient pour la plupart membres de l'illustre Compagnie de Saint-Sulpice, et l'aidèrent, l'encouragèrent et la bénirent sans l'abandonner jamais. C'est un point de vue national qui doit ajouter pour nous au récit de cette existence un tout spécial intérêt.

L'Eglise, qu'on le veuille ou non, apparaîtra toujours à l'historien sérieux comme la grande civilisatrice des peuples. C'est le rôle qu'elle a rempli dans chaque coin de notre vieille Europe. Partout nos premiers saints sont les pères très aimés, et très vénérés des nations

qui naissent à la vie sociale, et souvent les fondateurs de leur vie politique. Ils adoucissent les mœurs par la religion, guérissent les maladies par leur science plus avancée, défrichent et ensemencent le sol pour nourrir les foules qui se groupent autour d'eux et deviennent légendaires dans la reconnaissance populaire. L'illustre Montalembert a magnifiquement mis en lumière ces faits incontestables[1], et notre La Borderie méritait d'être cité par lui, pour l'avoir dit avant lui, dans un excellent travail fait à 19 ans et qui fut la révélation et le prélude de la carrière qu'il continue si brillamment aujourd'hui[2].

Nous aussi, nous ne connaissons pas de plus attachant spectacle que cet éveil du monde

[1] *Les Moines d'Occident,* t. II, p. 288 et suiv.

[2] Qui, en effet, a plus illuminé les vieux saints de Bretagne sur les autels où l'on semblait parfois les négliger, qui a plus fouillé leurs titres, éclairé leur véritable histoire, qui a montré d'une manière plus éclatante leur rôle civilisateur ? Et si parfois il discute une légende poétique et charmante, mais non tout à fait historique, il ne fait en cela que dégager de leurs faux ornements et replacer sur de plus solides bases les monuments qu'il élève à nos antiques et vénérés patrons. Et ce serait de l'ingratitude ou de l'ignorance que de juger autrement cet admirable cycle d'actes hagiographiques qui se déroule inspiré par une conscience si filiale, et une si judicieuse critique.

chrétien, de la France en particulier. Nous croyons voir ses saints nationaux groupés autour de son berceau, épiant pour ainsi dire le premier signe de son intelligence, comme on nous représentait les douces fées d'autrefois venant douer l'enfant nouveau-né de tous les trésors du génie et de la beauté — mais eux voulant le combler de leurs dons pour l'amener à Dieu et le rendre bon, fort et glorieux.

La jeune Amérique doit aussi chercher là ses origines ; et, plus heureuse que nous, elle n'est pas obligée de déplorer la perte des vieux textes, de déchiffrer et de commenter d'antiques chartes, trop souvent incomplètes, rares ou obscures. Elle est encore tout près de ses premiers souvenirs, et peut connaître dans ses détails la vie des héros qui l'ont initiée à la foi. C'est hier que les Pères Jogues, de Brébœuf et Lallement allaient fertiliser ce sol par leur sang répandu pour y faire germer des chrétiens.

C'est dans le même temps que l'abbé de Laval[1] et tant d'autres débarquaient sur ses rives,

[1] Entre autres l'abbé de Cicé, né près de Rennes en 1650, mort vicaire apostolique à Siam, dont nous avons écrit la vie. — *Rennes*, Plihon, *1892*.

abandonnaient les plus glorieuses espérances, et commençaient cette vie de sacrifices et de dévouement que l'Église a coutume d'inspirer, mais au récit desquels notre courage s'effraie. Si nous lisons par exemple le récit d'une seule des journées de notre saint évêque de Vincennes, Mgr Bruté de Rémur[1], le livre nous tombera des mains à la pensée de ce qu'un homme de cette trempe peut accomplir en un jour, sans mourir à la peine[2] !

Mme d'Youville est une des premières héroïnes qui ont commencé au Canada les fondations religieuses si multipliées depuis, et si rares à cette époque. — Elle a vu que dans ce pays à peine civilisé les pauvres et les sauvages souffraient horriblement ; que personne ne s'en occupait, qu'il n'y avait rien d'organisé pour leur venir en aide ; et, sans fortune, sans position brillante, bien plus, malgré les contradictions, les insultes et les calomnies, elle a continué son œuvre avec une sérénité

[1] Vie de Mgr *Bruté de Rémur*, premier évêque de Vincennes, par l'abbé Charles Bruté de Rémur, p. 331. — *Rennes*, *1887*.

[2] Depuis quelque temps les journaux religieux d'Amérique nous parlent de miracles qu'on lui attribue.

tranquille que rien n'a pu altérer. Dans notre pays, et à notre époque où chaque jour enfante un nouveau mode de propagande et de secours, nous ne pouvons comprendre ce qu'il y avait alors de difficultés à fonder quoi que ce soit, sans précédents, sans modèle, au milieu de l'indifférence d'un peuple à peine formé. — Mais il y avait chez cette femme les qualités de son sang breton, et fût-ce au milieu des incendies, des guerres, des terreurs du siège de Québec, ou des obstacles élevés par la mauvaise volonté du pouvoir civil et même de l'autorité religieuse un instant prévenue, on retrouve chez elle la ténacité de son pays d'origine, le courage ferme et tranquille d'une mère (celui-là est de tous les temps et de tous les pays), et enfin les qualités incomparables de la maîtresse de maison de bonne race, qui eût été châtelaine en Bretagne, comme elle semble être châtelaine dans l'hôpital de Québec.

En un mot c'est la femme forte, selon le radieux et idéal portrait de l'Evangile, qui sait organiser sa maison et son ménage, économiser pour ses enfants, augmenter ses biens

pour sa famille, les défendre même avec énergie contre les injustes attaques, et avec tout cela faire admirer en elle les hautes vertus intérieures de la sainte, que l'Eglise semble devoir couronner un jour.

La famille du Frost, de très ancienne noblesse, était de ces vieilles races attachées à jamais au sol où elles sont nées, qu'elles ont toujours cultivé, pourrions-nous dire, car il y avait peu de différence entre la vie de ces gentilshommes campagnards et celle des laboureurs voisins. Dès 1288, Pierre du Frost est compris pour 18 deniers dans l'assiette de 200 l. de rente faite par Guy de Bretagne à Simon de Montbourcher (*Dom Morice* 1er vol. Pr. colonne 1288). En 1371, à la revue des gens d'armes et archers de Bertrand du Guesclin au siège de Bécherel, est employé Jehan du Frost (*Dom Morice,* même vol. col. 1656). C'était bien pour son foyer que ce Breton combattait alors, car le Frost n'est pas éloigné de Bécherel de plus d'une petite lieue. Toujours sur pied, toujours prêts à s'enrôler dans les bandes du chef renommé, sitôt la guerre ou la campagne finie, ces braves re-

tournaient à leurs champs pour les quitter de nouveau au premier appel du pays[1].

Ces du Frost donc, qui ont produit leur généalogie à la réformation de la noblesse de 1669, étaient originaires d'une petite terre qui porte leur nom, située en Irodouër[2], où ils possédaient aussi les Chapelles ; — puis ils s'étendirent jusqu'à la Giraudaie en Bédée, et au Breil-Samin en Langan[3], toutes sei-

[1] On trouve encore en 1420 Pierre du Frost parmi les gentilshommes rassemblés par le V[te] de la Bellière pour aller délivrer le duc de Bretagne alors prisonnier ; et en 1543, dans la montre passée à Lesneven par Raoul de Tison de la Villedeneu, le nom de Jehan du Frost parmi les gentilshommes de pied (*Dom Morice*, 3[e] vol. col. 1050).

[2] Il y a en Irodouër deux terres portant le nom de Frost aujourd'hui le Frau. L'une sur le bord de la route de Bédée à Irodouër, rebâtie nouvellement, ne conserve plus aucun souvenir ancien. C'est celle que possédait Jean du Frost, septième aïeul de madame d'Youville, qui se qualifiait à la réformation de la noblesse de 1513 seigneur du Frost et d'Hélau. Or ces deux terres se touchent.

Les Chapelles sont à 500 mètres plus loin.

Une autre terre du Frost à 2 kil. plus à l'est, bâtie en plus beaux matériaux, pourrait remonter au XVII[e] siècle, époque où les du Frost étaient encore dans le pays, mais est tellement dénaturée qu'on n'y peut voir actuellement qu'une grosse ferme.

Cette famille avait pour armoiries « *d'argent à trois têtes de coqs de sable, crêtées et barbelées de gueules* ».

[3] Quoique Christophe du Frost soit qualifié à la réformation de 1668 du titre de seigneur de Breil-Samin, il n'a pas dû posséder longtemps cette terre qui en 1651

gneuries situées dans les paroisses limitrophes jusqu'à ce qu'une alliance avec les La Forest vînt leur donner la Gesmeraie où naquit le père de madame d'Youville. Ils ne s'éloignaient guère, ces humbles gentilshommes de Bretagne, et n'essaimaient pas bien loin. On n'allait pas chercher dans une autre province la mère de famille qui devait continuer la race : c'était habituellement le manoir voisin qui la fournissait. Ainsi les alliances que donnent la généalogie des du Frost, articulée à la réformation, sont avec les *Raimond* (en Pleumeleuc ou Romillé et Irodouër) *Caillole*, seigneur de la Villelieu en Irodouër ; en 1617 *Saint-Pern*

appartenait encore aux Ginguené et dès 1684 était aux Rahier. On y voit encore quelques restes d'habitation seigneuriale. Un linteau de porte avec un écusson sans armoiries soutenu par deux léopards, et une très belle cheminée décorée de colonnettes alternées avec des coquilles dans le style du XVII[e] siècle. Sur le manteau est un large écusson en alliances aux armes des Le Bel. La mère de Christophe du Frost était Bertranne Le Bel, fille de Jean seigneur de la Gavouyère. Il est très possible que cette famille eût possédé le Breil-Samin à la fin du XVI[e] siècle, que Christophe du Frost l'ait racheté en souvenir de sa mère ou qu'il lui soit advenu par suite de quelque partage, puis il l'aura vendu en devenant possesseur de la Gesmeraie. Cette terre a de nos jours abrité les dernières années d'un vénérable débris des guerres de la chouannerie, le capitaine Gabillard, chevalier de Saint-Louis, qui y est mort il y a peu de temps, entouré des respects de tous.

— ceci est plus brillant, très brillant même, et prouve que les du Frost commençaient à prendre plus large place au soleil — et enfin *Le Bel* et *La Forest*[1], seigneurs de la Gesmeraie, comme nous l'avons dit ci-dessus.

Malheureusement, à la fin des guerres du XVI[e] siècle et lors de la formation des armées régulières, l'amour du sol natal retint peut-être un peu trop les gentilshommes campagnards dans leur petit fief. La vie rurale les

[1] CAILLOLE a produit à la réformation de 1669 : *d'azur au chevron d'argent accompagné en pointe d'une tête d'homme de profil de même.*

RAIMOND, sieur de l'Hôpital, en Irodouër. Réformations de 1479-1513 : Ont produit Alain, secrétaire du duc en 1429.

SAINT-PERN. Cette illustre famille connue depuis Guimarchoc, fondateur du prieuré de Saint-Pern en 1050, possédait de toute antiquité le château de Ligouyer en cette paroisse et en Romillé une petite seigneurie de cadet nommée Launay-Saint-Pern : *d'azur à 10 billettes percées d'argent.*

LE BEL. Cette maison subsiste encore en Bretagne et porte pour armes : *d'argent à 3 fleurs de lis de gueules.*

LA FOREST : *d'argent à la bande d'azur chargée de 3 étoiles d'argent.* Seule entre toutes celles qui précèdent, cette ancienne famille a le bonheur de n'avoir pas quitté le pays. — Les Saint-Pern ont perdu par des branches tombées en quenouille les châteaux qu'ils possédaient depuis tant de siècles dans les environs. — Les Caillole et les Raimond sont éteints. — La famille de la Forest possède et habite encore le château de la Ville-au-Sénéchal en Irodouër et y soutient noblement la bonne renommée de ce vieux nom.

accapara, et il n'est pas rare pour ceux qui étudient de près les anciens registres paroissiaux d'y rencontrer de jeunes ménages ayant un enfant chaque année pendant douze ans ; après quoi la pauvre mère meurt. L'année suivante le père se remarie, et l'on voit se dérouler une autre série de rejetons. Le ciel en reprend une bonne moitié ; mais, lorsque le chef de famille à son tour disparaît, et que la fortune se partage, il n'y a même pas une petite ferme pour chaque cadet, et leur lot consiste souvent en quelques champs épars. Que faire alors? S'allier aux laboureurs voisins dont leur vie et leurs habitudes les rapprochaient peut-être un peu trop, et fonder ces branches inconnues dont on retrouve si souvent les traces dans nos paroisses rurales. Les descendants gardent les troupeaux sur les terres où les ancêtres ont été seigneurs. C'est ainsi que l'on retrouve encore, dans les environs d'Irodouër, des du Frost, dont le nom se prononce actuellement du Frôt[1].

[1] Dès l'époque même de la naissance de Christophe du Frost et parallèlement à la branche aînée qui semble riche et bien établie à la Gesmeraie, nous constatons à Médréac l'existence de trois branches cadettes, dont les alliances assez obscures n'indiquent pas un grand état de fortune.

Le 18 février 1653, Christophe du Frost, sieur du Breil-Samin, en Langan, et des Chapelles, en Irodouër, dont il rendait encore aveu en 1666 au seigneur de la Costardays, épousait Marguerite de la Forest, et en 1658 il était seigneur de la Gesmeraie d'après des conventions avec les parents de sa femme auxquels appartenait cette terre[1].

Ce manoir qui nous intéresse particulièrement, puisque c'est là qu'est né le père de Mme d'Youville, est actuellement une fort belle ferme en Médréac, entourée de champs fertiles. Rebâtie depuis peu avec soin, elle a malheureusement perdu tous les caractères qui distinguaient la « demeurance » d'autrefois[2]. Cependant quelques corniches, des portes en granit indiquent les restes d'une maison plus importante. Les entourages sont assez largement tracés ; on reconnaît la place d'une avenue, d'un vivier si on ne peut dire un étang.

[1] Archives de M. de Rengervé et notes de M. Frain de la Gaulayrie.

[2] Cette expression est encore usitée dans nos campagnes pour indiquer une ancienne maison noble.

La Gesmeraie avait droit d'enfeu et trois pierres tombales armoriées dans l'église de Médréac, et droit d'écusson dans la principale vitre derrière le grand autel.

Une lettre [illegible] 729 constate encore l'existence d'un colombier, d'un pavillon et d'une *très belle* chapelle. Tout cela a disparu[1].

Marguerite de la Forest qui épousa Christophe du Frost en 1653 était fille de Bertrand de la Forest. Ils demeuraient alors au manoir de Beauchêne (paroisse de Derval, évêché de Nantes).

Je n'ai pas retrouvé la date de sa mort, mais le 19 août 1671 Christophe se remariait à Soudan, à demoiselle Rollande Gascher[2], d'une famille noble et ancienne du pays Nantais. Il faut se souvenir que les parents de Marguerite de la Forest habitaient en Derval, et Soudan, à une lieue de l'autre côté de Châteaubriant, n est pas très loin de cette dernière paroisse.

[1] Au XV[e] siècle cette terre appartenait à l'ancienne famille Labbé, éteinte depuis des siècles. Dès 1540 elle était aux mains de Pierre de la Forest, qui en rendit aveu au comte de Laval, baron de Vitré. D'après cet acte le manoir était entouré des bois de futaies et rabines dont nous avons constaté l'emplacement, de vergers et de vignes dont la culture disparait de notre pays Rennais, à peu près à cette époque.

[2] GASCHER, ancienne famille noble qui porte pour armes : *d'argent et d'azur au croissant de l'un en l'autre*. Seigneurs des Burons et de la Chevronnière, en Thourie et Rougé. Rollande Gascher était fille de Jehan, sieur de la Chevronnière, et de Rollande Langlé, dame de la Briays.

De plus, par sa mère Bertranne Le Bel, Christophe était cousin germain de Bonabes Le Bel qui avait aussi, lui, épousé Françoise Gascher.

Cette nouvelle alliance semble avoir détaché M. du Frost du pays qu'habitait sa famille depuis si longtemps ; il se fixa dans celui de sa seconde femme près du bourg de Soudan[1]. Le 29 avril 1675 cependant il était à la Gesmeraie avec Rollande Gascher, mais il faut croire que cette terre n'avait pas plu à Madame du Frost ; car il la vendit peu après[2].

D'après ceci, on peut, sans suppositions téméraires, croire que les nombreux cadets de Marguerite de la Forest, dont le père abandonnait sitôt son pays, ses biens et ses souvenirs

[1] Ils semblent n'avoir pas eu d'enfants. Du moins les registres de la paroisse de Soudan n'en font pas mention.

[2] Il la vend d'abord à condition de rachat le 30 mars 1675 à noble homme François Lamy, demeurant à son manoir de la Novelaie, paroisse de Coulon, puis définitivement en novembre 1678 à Lorens Le Bouteiller et à dame Renée Ginguéné, demeurant au manoir de la Morinaye (par. de Langan). A la fin du XVIIe siècle, cette terre était aux mains de Gabrielle de la Lande du Lou, dame du Breil du Chalonge, qualifiée en 1697, dame de la Gesmeraie (Registres paroissiaux de Landujan, puis en 1726 est acquise par M. Aubert de Trégomain et du Lou, dont la fille devint M[me] de Langle. M. Louis Rolland de Rengervé, son arrière-petit-fils la possède aujourd'hui. — *(Archives de M. de Rengervé)*.

de famille, durent se trouver livrés à eux-mêmes, obligés de chercher une carrière et de se frayer un chemin dans le monde. Ce fut fort heureux pour celui qui nous occupe spécialement. Qui sait? les rigueurs du foyer domestique où ne régnait plus sa mère, l'empêchèrent peut-être de végéter comme tant d'autres, dans l'horizon assez borné qui s'étend de Médréac à Langan ou Irodouër, et, l'envoyant en Amérique, lui procurèrent la destinée glorieuse, inattendue et suprêmement enviable, de devenir le père d'une sainte. — A quoi tiennent les destinées? Le reste de la descendance de Christophe du Frost est tombé dans l'oubli; on ne sait même plus si cette famille existe encore.

On voit sur les registres de Soudan, dans les années qui suivent le mariage de M. du Frost, la signature d'une Olive du Frost, née de sa première union avec Marguerite de la Forest, pauvre fille qui avait suivi son père loin du pays natal; des autres, et ils étaient huit, on ne sait rien[1].

[1] L'aîné était Jean, né en 1653; puis on voit Mathurine, née en 1658, Christophe en 1661, Sébastien en 1663,

Celui qui fait l'objet de cette notice, et qui échappe au sort de toute sa famille, était le premier cadet des garçons de M. et Mme de la Gesmeraie. Il y naissait le 21 décembre 1661[1].

En 1683 il était nommé garde de la marine à Rochefort, et passait au Canada avec le grade d'enseigne en 1687[2].

Gabrielle, 1664, Joseph, 1665, Marc, 1666, et Jeanne en 1667. L'aîné seul réapparait sur les registres de Médréac. Il est qualifié sieur des Chapelles, petite terre située près du Frost en Irodouër, et demeurant avec son père à la Gesmeraie qui fut vendue l'année suivante. Il épousait en 1674, à 21 ans, Hélène Denoual, dame de la Chauvraie, demeurant au Plessix-au-Gât « avec son oncle ». Nous ne savons si cet aîné a continué la famille. Ce mariage à 21 ans rentre bien dans l'espèce de ceux de ces gentilshommes dont nous parlions tout à l'heure, et l'obscurité qui a de suite couvert sa descendance nous fait préférer à son sort celui de son cadet dont les services rendus au pays ont été récompensés par l'auréole qui entoure aujourd'hui son nom.

[1] Voici son acte de naissance : « Christophe du Frost, fils de escuyer Christophe et de dame Marguerite de la Forest, sieur et dame de la Gesmeraye, fut baptisé en l'église de Médréac par Missire Olivier Boisgerault, recteur, et a été tenu sur fonds par écuyer Christophe Paillevé, sieur de Noze, et damoiselle Jeanne de la Forest, dame des Eslaines, le 21e jour de décembre 1661. C. Paillevé : Jeanne de la Forest, Boisgerault, Mathieu Bunouff, Chartier, Ch. Regnault (Reg. de Médréac, année 1661).

[2] Voici l'état des services de M. de la Gesmeraie tel qu'il existe aux archives de la Marine :

Nommé garde de la Marine à Rochefort le 25 juillet 1683.
Enseigne au Canada le 17 mars 1687.
Lieutenant réformé du Canada le... 1690.

Christophe du Frost semble avoir été un homme d'énergie et de valeur. De bonne heure on le trouve cité dans le récit des combats livrés par les Français aux sauvages du pays pour lesquels sa sainte fille devait plus tard être si maternellement bonne. — Il servait sous M. de Denonville et montra dans plusieurs occasions une bravoure remarquable. Aussi la marquise de Vaudreuil[1] lui rendait plus tard ce témoignage en écrivant au Ministre de la marine pour lui recommander sa famille : « M. de Lajemmeraye a parfaitement bien servi dans la guerre contre les Iroquois et a couru risque nombre de fois d'être pris et brûlé vif par ces barbares[2]. »

Le P. Charlevoix, *Histoire de la nouvelle France* (tome II, pp. 56, 114, 224), cite avec éloge plusieurs traits à la louange de cet offi-

Confirmé le... 16 mars 1691.
Lieutenant en pied au Canada... le... 1692.
Confirmé le 1er mars 1693.
Enseigne de vaisseau le 5 mars 1695.
Capitaine en pied le 15 juin 1705.
Mort au Canada le... 1707.

[1] Louise Elisabeth de Joybert, veuve de Philippe de Rigaud, marquis de Vaudreuil, gouverneur du Canada et de Montréal, mort à Québec en 1715.

[2] *Vie de Mme d'Youville.*

cier. Nous les reproduisons presque mot pour mot. En 1690 il fallait établir la réputation des armes françaises et montrer à nos alliés sauvages qu'il fallait ne pas craindre les Iroquois et surtout s'opposer aux entreprises des Anglais qui voulaient accaparer le commerce considérable des castors. Il était parti de Montréal un grand convoi pour Michellimakinac[1], fort situé à 300 lieues de Québec, sous la conduite de M. de la Porte-Louvigny. Malheureusement le général avait rappelé un officier de distinction, M. de la Durantaye[2], qui y commandait auparavant. On disait que le gouverneur, M. de Frontenac, le trouvait trop bien avec les missionnaires, ce qui était pourtant avantageux au bien du service. Mais, hélas! en tout temps, paraît-il, on doit retrouver dans l'administration française cette opposition si

[1] Michellimakinac était sur le détroit où le lac Huron communique avec le lac Michigan.

[2] Gentilhomme breton, dit le P. Charlevoix, ancien capitaine au régiment de Carignan et au Canada en 1684. Il était ami du P. Étienne de Carheil, jésuite, notre compatriote aussi, dont nous parlerons tout à l'heure. Il s'appelait Morel de la Durantaye. Nous n'avons pu déterminer à quelle famille il appartenait. Nous pensons qu'il était des Morel, s[r] de Longlée, paroisse de Nort, au pays Nantais.

funeste à la religion et au pays ! Le convoi était accompagné de 143 Français qui profitaient de l'occasion pour aller chercher leurs pelleteries laissées en dépôt dans les magasins de Michellimakinac. Ils n'avaient osé jusque-là les retirer de crainte des Iroquois. Six sauvages alliés et trente hommes avec M. d'Hosta, capitaine, et M. de la Gesmeraie, lieutenant, les escortaient. Ils partent le 22 mai et au bout de quelque temps découvrirent deux canots ennemis. M. d'Hosta envoya trente hommes dans trois canots, et soixante hommes par terre pour les envelopper. Les premiers tombèrent dans une embuscade des sauvages. Les Iroquois, cachés sur les bords du fleuve, tiraient sur eux à coup sur. Aussi, dans le canot de M. de la Gesmeraie qui avait voulu aborder le premier, il ne resta, après la première décharge, que deux hommes qui ne fussent pas blessés. M. de Louvigny envoya à leur secours soixante hommes qui coururent aux ennemis et les mirent en fuite, ainsi que treize canots venus à leur secours. MM. d'Hosta et de la Gesmeraie retournèrent ensuite à Montréal ; mais ce succès mit les Iroquois en fureur, la guerre reprit et

se continua avec des alternatives diverses.

M. de la Gesmeraie dut rencontrer à Michel-limakinac un autre Breton, le père Etienne de Carheil, jésuite, qui, après avoir professé et prêché avec éclat à Québec, avait été envoyé pour diriger cette petite chrétienté, située sous un climat rigoureux et où il passa de longues années dans le ministère le plus obscur, le plus humble et le plus pénible. Il était l'ami de M. de la Durantaye, commandant du fort : tous deux, se soutenant mutuellement, doublaient leurs forces. C'est pourquoi le marquis de Frontenac n'avait pas manqué de remplacer M. de la Durantaye, trop bien avec le père de Carheil, par M. de Louvigny, qui était protestant. Il est vrai que le père de Carheil s'opposait à l'abrutissement des sauvages par l'eau-de-vie, qu'on leur vendait à foison pour les besoins du commerce[1] !

[1] Le P. de Carheil était né au château de la Guichardaie (Carentoir, diocèse de Vannes), en 1633, de François de Carheil et de Jeanne de la Bouxière. Le P. Orhand, de la compagnie de Jésus, a écrit une intéressante vie de ce missionnaire, l'apôtre des Hurons, regardé comme un homme de génie et un saint (*le R. P. de Carheil*, par le R. P. Orhand, 1 vol. *Retaux-Bray*, *Paris*). La famille de Carheil est toujours noblement représentée en Bretagne et a le bonheur de posséder encore et d'habiter la Guichardaye.

Deux ans plus tard, en 1690, les Iroquois empêchaient par leurs attaques réitérées la navigation de la grande rivière : aussi le gouverneur confia à M. de la Gesmeraie une troupe de trente hommes pour escorter des sauvages alliés qui s'en retournaient chez eux après avoir vendu des pelleteries. Attaqués près de la grande rivière, M. de la Gesmeraie et MM. de la Frenière-Herlet ses compagnons se défendirent avec une grande intrépidité. Malheureusement les sauvages qu'ils escortaient et pour lesquels ils exposaient leur vie lâchèrent pied et se sauvèrent. MM. de la Frenière furent pris. M. de la Gesmeraie s'échappa heureusement et regagna Montréal.

En 1697, il fut nommé lieutenant ; sa valeur et ses bons services lui firent confier par M. de Frontenac le commandement du fort important de Catarakoué. — Ce fut à cette époque et dans ce lieu qu'une troupe de jeunes Algonquins nos alliés, dont l'aîné n'avait pas vingt ans, surprit et tailla en pièces un parti iroquois et fit prisonnier leur chef le plus renommé. Cet heureux fait d'armes de même que tous les combats précédents avaient fixé

sur lui les regards de ses chefs, et acquis au cadet breton sans fortune la considération qui s'attache toujours à la valeur militaire. Aussi, le 18 janvier 1701, il épousa dans la paroisse de Varennes Mlle Marie-Renée Gauthier de Varennes, fille de René Gauthier, qui mourut gouverneur des Trois-Rivières, et petite-fille de Pierre Boucher de Boucherville, ancien gouverneur de la même place.

Cette alliance avec les familles les plus importantes du pays montre la position à laquelle était parvenu Christophe du Frost. M. de Boucherville, universellement respecté, avait rendu de longs services à l'Etat[1], et nous pouvons juger du rang qu'il tenait dans le pays, en lisant dans les annales du Canada qu'il avait été député vers le roi de France pour représenter les intérêts des Colonies. — Malheureusement M. de la Gesmeraie, devenu capitaine en 1705, mourut dès 1708 en laissant sa femme et ses six enfants sans fortune.

Disons de suite cependant que sa famille,

[1] Il mourut à 95 ans, en 1717, et sa femme à 98 en 1727. Ces deux vénérables époux donnèrent à toute la colonie l'exemple des vertus patriarcales.

aidée de Dieu, trouva moyen de prendre une place honorable sur le sol du Canada ; et suivons-la jusqu'à son extinction en rappelant ici dans quelles familles ce vieux sang breton s'est transmis : deux des fils de M. de la Gesmeraie furent prêtres. Le troisième était cadet dans les troupes du Canada. Il devait continuer en Amérique le nom de du Frost, et annonçait de suivre l'exemple de son père. Mme de Vaudreuil qui semble avoir toujours été leur protectrice écrivait au ministre de la marine : « Il mérite bien une expectative d'enseigne en second tant par rapport à lui qui est un bon sujet qu'en considération des services de son père. »

Il obtint en effet ce grade, puis celui d'enseigne en second d'une compagnie d'infanterie en 1735. Plus tard il s'associa aux travaux de M. de Varennes, son oncle maternel ; commença le premier l'établissement de Tekamamiouen, et après avoir déployé une intrépidité au dessus de ses forces, succomba à la suite des fatigues et des privations qu'il avait endurées dans l'hiver de 1736[1].

[1] *Vie de Mme d'Youville*, page 12.

Outre ces trois garçons et Marie-Marguerite à laquelle nous consacrons cette notice, M. et Mme de la Gesmeraie eurent deux autres filles. L'une, Marie-Louise, épousa M. Ignace Gamelin ; la dernière, Marie-Clémence, M. Gamelin-Maugras. Elles rendirent héréditaires dans leurs familles la piété et les vertus de leurs parents. De cette dernière descendait en droite ligne Mgr Taché, archevêque de Saint-Boniface, qui a donné à toute cette descendance la suprême illustration d'un prince de l'Eglise.

Cet illustre prélat, évêque à 26 ans, après avoir, en évangélisant le Canada, fait des voyages de 4 à 500 lieues, partie à pied, partie à la raquette ou avec des chiens, couchant presque tout le temps dehors sous ce rigoureux climat, vient de mourir, en laissant, disent les journaux du pays, le souvenir d'un héros et d'un saint.

CHAPITRE II

Marguerite du Frost de la Gesmeraie, son enfance, son mariage. Elle se présente à nos yeux entourée de Bretons. — Elle se consacre à Dieu après son veuvage, et prend la direction de l'hôpital de Montréal. — Epreuves qu'elle a à subir. — Ses lettres à l'intendant et à Mgr de Pontbriant, évêque de Québec. — Elle triomphe enfin de toutes les oppositions.

Dieu, quand il destine une âme au rôle que devait remplir Mme d'Youville, a des moyens très différents de l'y préparer. Il lance l'une à seize ans, en pleine eau, pour ainsi dire, comme la vénérable Mme Barat. Elle avance d'un pas sûr, et trouve dans l'aide du ciel le moyen de remplir les desseins qu'il a sur elle. — D'autres attendent longtemps, hésitent, tâtonnent, jusqu'au moment où elles aperçoivent leur voie, et s'y élancent comme dans un lumineux sillon.

Tels ne furent pas les débuts de Marguerite de la Gesmeraie. Elle devait être mère des

pauvres et fondatrice, dans son pays nouveau, de tous les asiles destinés à tous les déshérités de ce monde. Il fallait donc qu'elle apprît le rôle de mère de famille, le métier de maîtresse de maison. Nous allons voir Dieu la préparer à tout cela avec une paternelle prévoyance. Sa mère, restée veuve et chargée de six enfants, était absolument sans ressources. Les autorités du pays s'intéressèrent à cette pauvre famille. M. le marquis de Vaudreuil écrivait en 1708 au ministre de la marine ces lettres où l'on reconnnaît un homme de cœur, et dont l'accent ému diffère considérablement du ton des banales recommandations administratives.

14 novembre 1708 : « Le sieur de Lajemmerais, capitaine, est mort cet été... Il laisse une « femme et six enfants à la mendicité. C'est « une pitié, Monseigneur, que de voir cette « famille désolée et hors d'état de pouvoir « subsister à l'avenir, si vous ne voulez avoir « la bonté de l'aider. Comme vous ne donnerez « que l'année prochaine la compagnie de son « mari, si vous vouliez avoir la charité de lui « en faire toucher les appointements jusqu'à

« ce temps, cette grâce l'aiderait beaucoup. « Nous ne vous la demandons pour elle que « par la grande connaissance que nous avons « de sa misère. »

L'année suivante, M. Baudot intendant, écrivait encore : « La dame de la Jemmerais « est entièrement dénuée de tout. Nous vous « supplions de vouloir bien lui accorder la « pension du sieur Berthier, qui se trouve va- « cante par sa mort. » Ce ne fut pourtant qu'en 1714 que la pauvre veuve obtint une chétive pension de 50 écus.

Quelques personnes généreuses lui vinrent en aide. Il y avait peu de gens fort riches au Canada à cette époque, quoique la vie y fût assez facile, et les habitudes assez civilisées, à cause des nombreux fonctionnaires qui y résidaient. On plaça Marie-Marguerite chez les Ursulines de Québec où elle fit sa première communion. Au bout de deux ans elle revint chez sa mère qui avait besoin d'elle, et c'est là que nous allons voir s'épanouir rapidement dans cette âme d'élite ces fleurs de vertu qui sont la couronne de la sainteté.

Dès son jeune âge on remarquait en elle

l'amabilité d'une jeune fille du monde, mêlée aux qualités les plus sérieuses et en particulier à une entente parfaite des soins du ménage. Dans la position difficile où se trouvait Mme de la Gesmeraie, elle la seconda avec une capacité remarquable et, ce qui l'est plus encore, avec une soumission sans bornes. Qui de nous, en remontant les souvenirs de sa vie, n'a connu de ces sœurs aînées, aides délicieuses de leur mère dont elles sont plutôt l'amie que la fille, leurs confidentes dans les mille soucis de la vie difficile et tourmentée d'une maîtresse de maison, secondes mères pour leurs jeunes frères et sœurs quand il faut les instruire, et sœurs charmantes quand il faut les amuser ? — Et si ces idéales figures font partie du cercle intime de la famille et des douceurs évanouies du vieux foyer paternel, avec quel bonheur on y reporte sans cesse sa pensée !

C'était ainsi que se montrait Mlle de la Gesmeraie et qu'elle se faisait aimer de tous. Mais outre la vertu de dévouement et l'intelligence, elle avait reçu de Dieu en partage une remarquable beauté. Aussi elle aima le monde, et elle s'y plaisait beaucoup. — Ce fut pour elle

l'occasion de nouveaux sacrifices. Il fallait qu'elle en fît souvent et de bonne heure pour être prête à tous ceux qui devaient remplir sa vie. Mme de la Gesmeraie se remaria, et rendit ainsi plus difficile l'établissement de ses filles. Ce nouveau mariage fit même échouer un projet très avantageux pour Marguerite-Marie.

Heureusement ce beau-père fut excellent pour les enfants de sa femme. C'était un gentilhomme irlandais nommé Sullivan qui avait obtenu un brevet de médecin du roi[1].

Mme la marquise de Vaudreuil, protectrice de cette famille, lui rendait ce témoignage, en écrivant au ministre de la marine en faveur du jeune de la Gesmeraie : « Le sieur Silvain, « gentilhomme irlandais ayant épousé la veuve « de M. de la Gesmerais, capitaine, qui avait « six enfants et pas un sol de bien, en a usé « pour eux en vrai père. Il s'est privé de son « nécessaire pour élever ces enfants et leur « donner toute l'éducation qui lui a été pos- « sible. »

Cependant, comme il entrait dans les desseins

[1] On francisa son nom en Sylvain.

de la Providence que Mlle de la Gesmeraie connût les soucis et même les douleurs de la mère de famille, elle épousa en 1722 (12 août) un gentilhomme de Québec nommé François You d'Youville. Il était fils de Pierre You, natif de la Rochelle[1], qui s'était joint à M. de la Salle pour l'expédition de la Louisiane, et fut un des signataires de l'acte de prise de possession de l'Arkansas au nom du roi de France en 1682. Il devint ensuite enseigne dans la marine[2].

M. d'Youville était un des plus beaux hommes du pays. Ce mariage si bien assorti semblait devoir être heureux. Ce fut malheureusement le contraire qui arriva. Il ne montra qu'indifférence et dureté pour sa femme, dissipa toute sa fortune et réduisit sa famille à la misère. Il mourut, nous oserions peut-être dire heureusement, au bout de huit ans, le 4 juillet 1730. De six enfants qu'elle avait eus sa pauvre femme n'avait conservé que deux garçons.

[1] Il y a encore d'ici de là des You, en Saintonge, m'écrit-on de la Rochelle, mais déchus et fort inconnus.

[2] *Vie de Mme d'Youville.*

Elle parcourut à son tour la voie douloureuse qu'elle avait vu suivre à sa mère. Mais celle-ci n'avait pas les tristes souvenirs de l'amour conjugal méprisé et d'une union sans douceurs et sans joies ! Aussi, dès l'année 1727, trois ans à peine après son mariage, Marie-Marguerite se tourna tout à fait vers Celui qui soutient et console, et commença de renoncer au monde. Elle se mit dès cette époque sous la direction spirituelle d'un des supérieurs de Villemarie. C'était un Breton, M. Lepappe du Lescoat, neveu du célèbre M. Le Nobletz[1].

Fortifiée par un appui et un conseil si éclairé, la pauvre jeune veuve se mit courageusement à l'œuvre pour faire vivre sa famille. Car elle en était là ! Avec ces étonnantes res-

[1] Jean Gabriel Lepappe du Lescoat, né au diocèse de Saint-Malo en 1689. Les registres du séminaire de Montréal portent : né à Léon, diocèse de Saint-Malo. Ce ne peut être que Lehon, près Dinan. Il entra au séminaire de Saint-Sulpice, à Paris, en 1709, s'offrit en 1717 pour se consacrer à l'œuvre du Canada. Il fut d'abord placé par le supérieur de Villemarie à la Pointe-aux-Trembles comme curé, puis curé d'office à Villemarie où il mourut dès le 7 février 1733, entouré des regrets universels.

Le manoir de Lescoat existe encore en Lanarvilly, près Saint-Pol-de-Léon. La branche de Lescoat, dit M. de Courcy, s'est fondue dans Damesme, Kermenguy et Aubert de Vincelles.

sources que les caractères de cette trempe découvrent au moment de la tempête, elle entreprit je ne sais quel petit commerce pour élever ses enfants et payer les dettes de son mari, et trouvait cependant encore dans sa détresse le moyen de faire l'aumône aux plus misérables qu'elle, de s'occuper de bonnes œuvres, et de soigner les malades de l'hôpital.

Dès 1733, la mort de M. de Lescoat lui enlevait son protecteur et son père. Heureusement il fut remplacé par un homme d'une éminente vertu et d'une sagesse consommée qui continua et perfectionna en elle l'œuvre de son prédécesseur. C'était encore un Breton, car nous en rencontrons à chaque pas, et avec Mme d'Youville se présente à nos yeux un groupe de nos compatriotes, tous remarquables à différents titres par leur courage, leurs talents ou leurs vertus.

M. Normand du Faradon était supérieur du séminaire de Villemarie et universellement aimé et respecté[1]. Il vit de suite, comme M. de

[1] M. Louis Normand du Faradon, né à Châteaubriant en mai 1681, entra en 1706 au séminaire de Saint-Sulpice à Paris, s'y exerça à des emplois importants, et fut envoyé, sur

Lescoat, tout ce qu'on pourrait tirer de cette femme énergique pour le bien de la religion au Canada. Tout était à faire. Les pauvres, les malades, les sauvages étaient dans un affreux abandon. M. de Lescoat avait prédit à sa pénitente que Dieu la destinait à « une grande œuvre ». M. de Faradon jugea de même. Mme d'Youville qui n'avait jamais trouvé dans son mari l'aide et l'appui d'un père pour ses enfants, qui était seule en ce monde, s'abandonna à cette direction énergique et prudente, mais en même temps eut l'intuition de se vouer aussi d'une manière spéciale au Père Eternel, de considérer surtout dans les attributs de Dieu cette grande paternité qui s'étend si miséricordieu-

ses instances réitérées, au Canada en 1722, avec M. Jean-Pierre de Miniac, de Rennes.

M. l'abbé Pâris-Jallobert dans ses « Registres paroissiaux de Bretagne » cite à Dol M. Joseph Normand, sieur de Faradon, avocat au Parlement, sénéchal alloué et lieutenant de Dol, marié à Marguerite Jourdain. Ce devait être un neveu de celui dont nous parlons.

M. de Miniac était né à Rennes, disent les archives du séminaire de Montréal. Mais nous n'avons pu y retrouver son acte de naissance. Il faut plutôt croire qu'il était de ce diocèse, mais d'une autre paroisse. Arrivé à Montréal le 5 juillet 1722, il fut chanoine, archidiacre et grand vicaire de Québec sous Mgr Dosquet. Il retourna en France en novembre 1740 et mourut à Nantes vers 1752.

sement à toute créature, et qui pour elle devait remplacer celui sur lequel elle n'avait jamais pu compter[1] !

L'hôpital général de Villemarie avait été fondé en 1694, approuvé par le Roi, secouru par les largesses et les sympathies de toutes les personnes considérables du pays. Il avait été confié à une société de Frères Hospitaliers qui ne réussirent pas. Mille essais infructueux les découragèrent. Après avoir essayé de le céder aux Sulpiciens qui le refusèrent, après avoir tenté une union avec les Frères de la Doctrine Chrétienne, cette congrégation sans discipline, ne pouvant se recruter, finit tristement par la trahison d'un membre infidèle. M. du Faradon, supérieur du séminaire des Sulpiciens de Villemarie, voyait avec une peine excessive cette débâcle navrante, comptait sur Mme d'Youville dont il avait apprécié les qualités organisatrices pour remettre tout à flot,

[1] Elle fit peindre de très bonne heure pour sa congrégation un tableau du Père Eternel qui fut sauvé de tous les incendies qui dévastèrent sa maison, et jusqu'ici on y a toujours récité des litanies composées en l'honneur du Père Eternel. — Dès 1761, elle avait aussi fait établir une chapelle en l'honneur du Sacré Cœur de Jésus.

et la préparait de longue main à cette mission si difficile.

Je ne sais qui a dit : « L'amour est un recommenceur. » Nous allons assister maintenant à ces éternels recommencements inspirés par l'amour de Dieu et de ses pauvres. Ah ! c'est toujours la même chose ! toujours les mêmes difficultés, et toujours la même marche ! On réunit quelques jeunes filles qui ont soif de dévouement et de sacrifices. On loue une pauvre maison sans avoir le premier sou pour la payer, on y met autant de pauvres qu'elle en peut contenir et quelquefois plus. — On manque de tout, de meubles, de bois et souvent de pain, qu'importe ! Dieu viendra au bon moment et fera trouver le nécessaire. Rien de plus commun dans la vie des fondateurs que de rencontrer ces hasards merveilleux qui font apporter juste à point à la porte d'une communauté en détresse la pièce d'or qui paie la dette pressante, ou le pain qui allait manquer.

N'est-ce pas ce que nous avons vu de nos jours dans notre pays de Bretagne et ne trouvons-nous pas dans Mme d'Youville la majes-

tueuse ancêtre de notre modeste Jeanne Jugan et de l'humble Marie Jamet ?

Si tout manque aux premiers jours d'une œuvre pareille, il y a toujours quelque chose qui ne manque jamais : ce sont les persécutions. Elles furent violentes dans ce cas-ci. — La population de Villemarie devant cet hôpital en ruines, au lieu d'aider les efforts de ce noyau de femmes dignes de tous les respects, qui voulaient se dévouer à son service, se souleva contre elles. — Mme d'Youville avait en effet réuni peu à peu quelques pieuses jeunes filles animées de son zèle. Leurs parents les abandonnèrent, l'autorité les vit de mauvais œil. Certains membres du clergé osèrent leur refuser la communion comme à des pécheresses publiques. Le peuple les hua dans la rue, et finalement leur reprochait de s'enivrer, de fournir des liqueurs aux sauvages, et les appela *Sœurs grises*, non pas en souvenir de nos admirables filles de Saint-Vincent de Paul que le peuple nommait ainsi en France à cause de de la couleur de leur habit, mais en prenant ce mot dans son acception insultante.

Le gouverneur de la ville était cependant

aussi un Breton, car décidément nous sommes en pays de connaissance, et c'est ce qui augmente pour nous l'attrait de ces souvenirs. Malheureusement, M. de Bois-Berthelot de Beaucourt[1] se mit à la tête du mouvement et envoya en 1738 au ministre de la marine un mémoire et une pétition contre ce nouvel établissement. Tant il est difficile de faire le bien, et tant l'autorité civile a le talent particulier de s'opposer presque toujours à toutes les bonnes mesures !

Ces pauvres femmes avaient donc à lutter contre toutes les puissances du Canada. Mais ce n'était pas encore assez, et Dieu qui savait que leur courage serait à la hauteur de nouvelles épreuves ne les leur ménagea pas. Mme d'Youville fut attaquée en 1740 d'une infirmité du genou qui la réduisit pendant six à sept ans à une inaction presque complète. Quel pénible sacrifice de sentir en soi-même tant de forces, tant d'envie de se dépenser, et au moment où tout était à créer dans son œuvre nouvelle d'être étendue sur une chaise

[1] Bois-Berthelot, seigneur de Beaucourt, paroisse de Bothoa, porte : *écartelé d'or et de gueules*. Ancienne famille remontant aux croisades. Fondue de nos jours, dit M. *de Courcy*, dans Seré et d'Amphernet.

et de ne pouvoir agir en quelque sorte que par procuration ! Elle fut guérie seulement en 1745. Mais ce fut pour assister à un terrible incendie qui, au cœur de l'hiver (janvier 1745), détruisit complètement sa maison et son chétif mobilier ! Elle, ses compagnes, et ses pauvres eurent à peine le temps de se sauver à moitié vêtues.

Il y a entre Dieu et les âmes qu'il veut éprouver comme un dialogue héroïque plein de ripostes sublimes. — A cette ruine matérielle, Mme d'Youville répondit en se détachant plus encore de toutes choses, et en renonçant ainsi que ses filles à la propriété de leurs biens et de leurs meubles qu'elles avaient conservée, ne mettant en commun que le fruit de leur travail. Ah ! mon Dieu ! semble-t-elle dire, vous voulez me dépouiller tout à fait ! Soyez obéi, je n'aurai plus rien !

Un généreux négociant leur prêta une maison pour se retirer pendant les premiers temps, puis elles trouvèrent moyen d'en louer une autre. En vérité ! M. du Bois-Berthelot prétendit qu'elle lui convenait ; qu'il la voulait, et il eut le courage de les menacer d'expulsion

et de les en faire sortir ! Elles obéirent avec douleur et durent transporter plus loin leurs pénates !

M. de Beauharnais, gouverneur général du Canada, et M. Hocquart, intendant, étaient aussi opposés à cette nouvelle fondation. Cependant l'influence incontestée de M. Normant du Faradon ne laissait pas que de les embarrasser. De plus, Mgr Dosquet, coadjuteur, puis successeur de Mgr de Mornay[1] à l'évêché de Québec, avait défendu aux Hospitaliers de se recruter.

Il y avait donc de quoi réfléchir, et malgré tout, gouverneur et intendant voyaient bien qu'il y avait quelque chose à faire. Sur ces entrefaites était arrivé le nouvel évêque de Québec, Mgr de Pontbriand[2], qui d'abord prit le parti

[1] Mgr de Mornay, de la grande famille des Mornay-Montchevreuil, fils de Charles et d'Anne du Quesnel, était né à Vannes en 1663, entra chez les Capucins en 1682, fut évêque de Québec en 1727, après avoir été sous le titre d'évêque d'Euménie, coadjuteur depuis 1718. Il donna sa démission en 1733 et mourut à Paris en 1741. Nous n'avons pu découvrir par quelle suite de circonstances ce prélat était né en Bretagne.

Il existe de lui plusieurs portraits gravés, dont l'un par Desrochers.

[2] Henri du Breil-Pontbriand, né au château de Pontbriand en Pleurtuit, fils du comte de Pontbriand et de Silvie Marot de la Garaye, fondatrice et directrice, après son

des Sœurs grises et voulait leur donner l'administration de l'hôpital. Il le désirait d'autant plus que les Hospitaliers, entrés en révolte ouverte contre lui, étaient devenus scandaleux. — Plus tard, circonvenu peut-être, il devint moins bienveillant. Mais la nécessité du changement finit par s'imposer à tout homme de bonne foi : l'hôpital était abandonné, les bâtiments se ruinaient, et les plus prévenus finirent par comprendre l'absurdité d'en refuser la direction à celles qui voulaient bien en prendre le fardeau. Le gouverneur général y plaça enfin Mme d'Youville et ses filles (1747).

Il avait fallu un aveuglement bien étrange pour refuser si longtemps les secours qui s'offraient et les ardeurs qui ne reculaient pas devant une pareille ruine. Mme d'Youville se mit de suite à l'œuvre et le changement fut prompt à s'opérer. La nouvelle fondatrice tenait

veuvage, de l'hôpital de Josselin. Il fut nommé en 1740 évêque de Québec et mourut en 1760 pendant le siège de cette ville par les Anglais. Cette branche aînée de Pontbriand s'éteignit en la personne de la comtesse de Bruc, qui ne laissa que deux filles, mariées toutes deux à deux frères : MM. de Guéhéneuc, de Boishue. Un frère cadet de l'évêque et du comte de Pontbriand a donné naissance à un rameau éteint dans la famille de Busnel et Le Douarain.

de notre pays de Bretagne la fermeté, l'ordre, la décision, et aussi l'intelligence des détails matériels pour l'organisation et la conduite d'une maison si considérable. Il y avait en elle mille traits de cet imposant portrait de la femme forte tracé dans l'Ecriture sainte. On nous pardonnera ce patriotisme exagéré, mais nous le reconnaissons peut-être plus souvent chez les châtelaines bretonnes que nulle part ailleurs.

Un seul détail nous dira ce qu'il y avait à faire en prenant possession de ce triste établissement. Il fallut tout d'abord faire remettre plus de 1200 carreaux de vitres. Cela dénote peu de confortable pour un hôpital. Il n'est pas étonnant dès lors qu'il ne contînt plus que quatre vieillards sans linge, sans soins, et dans une hideuse malpropreté.

Immédiatement, de grandes salles nouvelles furent aménagées ; au lieu de se borner à recevoir seulement des hommes, on ouvrit les portes toutes grandes avec une audacieuse libéralité, et on y reçut des fous, des incurables, des soldats invalides, des orphelins. Mme d'Youville fit même bâtir des chambres séparées

pour y recevoir et y instruire les filles de mauvaise vie. Partout elle fit régner l'ordre, la propreté, et une admirable décence[1], si bien que plusieurs dames de familles considérables demandèrent à y entrer comme pensionnaires ! On peut juger par là de la confiance qu'inspira de suite son administration ; et de plus c'était une source de revenus assurée.

La faveur populaire ne manqua pas de revenir au nouvel hôpital, et prouva une fois de plus l'injustice et l'aveuglement des masses. Quelques dons de personnes riches vinrent aider à la nourriture de ce nombreux personnel ; des quêtes furent faites par les nouvelles hospitalières aidées de plusieurs membres considérables du clergé, et les travaux de ces pieuses femmes ajoutèrent encore à l'aisance, d'autant plus que l'habile supérieure eut le talent d'y intéresser les dames pensionnaires et de les y faire participer.

Tout semblait reprendre une nouvelle vie lorsque commença une persécution plus pénible que toutes les autres. Hélas ! elle venait du côté où la nouvelle œuvre aurait dû trouver

[1] *Vie de Madame d'Youville.*

son plus solide appui, du côté de l'évêque de Québec, Mgr de Pontbriand, compatriote de M. de la Gesmeraie, dont il avait pu autrefois connaître la famille[1].

M. de Beauharnais avait été remplacé dans le gouvernement du Canada par M. de la Galissonnière[2], et M. Hocquart, intendant, par M. Bigot, qui, malgré sa parenté avec le maréchal d'Estrées, finit tristement sa vie et fut mis à la Bastille pour malversations dans la colonie.

Le gouvernement royal ne voyait pas d'un bien bon œil de trop nombreuses congrégations de femmes s'établir au Canada. Il craignait de les voir manquer de ressources, d'être obligé de les soutenir et pensait à en diminuer le

[1] Le château du Pontbriand, où était né l'évêque, n'est qu'à dix lieues environ de la Gesmeraie. On voit qu'au Canada, à cette époque, nous sommes de plus en plus en pleine colonie bretonne.

[2] Le marquis DE LA GALISSONNIÈRE, d'une famille bretonne, du nom de Barrin, qui a fourni des présidents et conseillers aux cours souveraines de Bretagne, dont une branche possédait le Bois-Geffroy, près Rennes, et l'autre, celle de l'amiral, était possessionnée dans le Nantais. Leurs armoiries : *d'azur à 3 papillons d'or*, se retrouvent sur les vases sacrés de Saint-Médard, paroisse du Bois-Geffroy, et dans la chapelle du château de Tréguil, près Montfort, qui leur a appartenu en 1644. — Le marquis de la Galissonnière fut gouverneur du Canada, de 1745 à 1749.

nombre. Le ministre voulait réunir les deux hôpitaux de Villemarie avec les deux établissements de Québec. Mgr de Pontbriand craignant de perdre tout à fait celui de sa ville épiscopale imagina de lui transporter les biens de la maison de Villemarie en supprimant celle-ci. C'était un moyen radical, imaginé avec de bonnes intentions, mais d'une exécution bien dangereuse. De pareilles mesures ne doivent être prises qu'avec de grandes précautions, tant il est grave de changer la destination de dons véritablement sacrés, et transporter à une œuvre ce qui a été destiné à une autre. Que de troubles n'engendre pas une pareille manière de procéder !

Le gouvernement de la colonie. d'accord avec l'évêque, agit très rapidement. Il rendit une ordonnance solennelle pour réunir l'hospice de Villemarie à celui de Québec, rompre le traité fait avec Mme d'Youville, permettre aux religieuses de Québec de vendre à leur profit les biens de l'hôpital sacrifié, et d'emporter même à Québec tout ce qui était transportable et à leur convenance, sauf les pauvres cependant qu'on ne pouvait faire voyager

pendant l'hiver et qu'on voulût bien laisser encore pendant cette saison à la charge de Mme d'Youville. Une fois la vente faite, on permettrait cependant à ceux qui avaient des réclamations à faire de les porter devant l'intendant.

Lorsque l'abbé de l'Isle-Dieu[1], vicaire-général des colonies à Paris, apprit cette ordonnance, il ne put s'empêcher d'écrire à l'évêque (1751) : « On va très vite au Canada : on pend un homme par provision, et puis on instruit son procès ! » De plus, par une inqualifiable habileté, l'ordonnance fut publiée à Villemarie seulement après le départ des derniers vaisseaux pour la France, à l'entrée de l'hiver, afin que, lorsque les réclamations des intéressés parviendraient à la Cour, on se trouvât devant un fait accompli. — Mme d'Youville apprit cette ordonnance en l'entendant publier dans la rue au son du tambour. On ne peut s'empêcher d'être stupéfait de ce procédé employé contre une femme qui avait rendu tant de services, et on croit

[1] Pierre de la Rue, abbé de l'Isle-Dieu, au diocèse de Rouen.

lire le douloureux et journalier récit des expulsions du gouvernement actuel de la France contre les écoles religieuses et les couvents.

Les vertus de M. du Faradon, sa position dans la ville lui donnaient le droit d'être écouté. Il n'était pas homme à se déconcerter facilement. De plus, il appartenait à la maison de Saint-Sulpice dont le supérieur était seigneur de Montréal. C'était son œuvre chérie qu'on détruisait ; c'est lui qui à la suite de M. de Lescoat y avait destiné la fondatrice. Il fut son protecteur fidèle et victorieux. En homme sage il commença cependant par calmer la population de Montréal. Elle était toute revenue à Mme d'Youville qu'on avait vue à l'œuvre, et s'emportait en murmures contre l'évêque et l'intendant. Mais, d'un autre côté, il écrivit à Mgr de Pontbriand une lettre très forte où il lui montrait sa douleur de voir des « excès si blâmables, Dieu offensé, et la confiance et le respect que l'on était obligé d'avoir pour l'évêque, diminués ». Il reprochait nettement l'injustice d'un pareil procédé et ne cachait point les jugements sévères qu'on

en portait. Puis, il s'occupa des moyens pratiques de parer un tel coup. Il écrivit un mémoire au ministre, montra l'illégalité de cette suppression, le tort que l'on faisait aux pauvres du pays qu'on ne pouvait certainement envoyer à soixante lieues se faire soigner et recueillir à Québec ; enfin, il invoquait la parole de Louis XIV, établissant à perpétuité l'hôpital de Villemarie. Mme d'Youville porta ces pièces à Québec. Le gouverneur, alors M. de la Jonquière, parut frappé de ces raisons. M. Bigot et malheureusement l'évêque le furent moins. M. Bigot alla même plus loin. Mme d'Youville lui ayant rendu ses comptes, il osa lui refuser le remboursement des dépenses qu'elle avait faites pour remettre l'hôpital en état, des emprunts qu'elle avait dû contracter comptant sur la parole donnée, et l'accuser de mauvaise foi.

Les Bretons sont francs et loyaux, mais ils cèdent difficilement quand ils ont raison et quelquefois même quand ils ont tort. Mme d'Youville pouvait aimer les humiliations pour elle et en faire son profit ; mais elle sentait aussi qu'elle était responsable d'une œuvre

entreprise sur les conseils de personnes sages et expérimentées, et dont elle devait défendre l'existence et l'honneur. Nous voulons citer *in extenso* la lettre qu'elle écrivit à M. Bigot. C'est un chef-d'œuvre de netteté et de force.

« La lettre que vous m'avez fait l'honneur
« de m'écrire, dit-elle à cet intendant, m'a
« d'autant plus surprise qu'elle me paraît
« entièrement contraire et à l'ordonnance qui
« m'avait établie provisoirement directrice de
« cet hôpital, et à ce que vous m'avez fait
« l'honneur de me dire vous-même, quand
« je vous ai représenté le triste état de cette
« pauvre maison, dont les biens-fonds étant en
« ruines exigeaient de promptes et de grandes
« réparations. Rappelez, je vous prie, Mon-
« sieur, à votre mémoire que vous m'avez
« toujours engagée à tenir le tout en bon état,
« et à réparer ce qui en avait besoin.

« Mgr l'évêque et M. le général m'ont donné
« le même ordre. C'est donc, Monsieur, de
« votre consentement et de celui de ces Mes-
« sieurs que j'ai travaillé au bien des pauvres.
« Il est vrai que je n'ai pas pris vos ordres
« par écrit. Mais votre parole est aussi bonne ;

« je m'y suis fiée, Monsieur, comme j'y étais « obligée par le respect que je vous dois et « par la connaissance que j'avais de votre pro- « bité. J'ai agi en conséquence. Il me semble « que je suis en règle, et que vous ne pou- « vez, selon Dieu, ni selon les hommes, me « refuser d'allouer les dépenses et de me « faire rembourser les sommes que j'y ai em- « ployées ; je les ai empruntées, et je les dois.

« D'ailleurs, Monsieur, j'ai eu l'honneur « de rendre mes comptes à la fin de la pre- « mière année de ma gestion. La dépense « excédait dans ce temps-là la recette de plus « de trois mille livres ; vous n'avez point paru « l'improuver, ni en être mécontent. Si « j'avais excédé mes pouvoirs et agi contre « votre volonté et contre le bien des pauvres, « il était naturel de me le marquer et de me « défendre de continuer à faire ces répara- « tions. Mais, au contraire, vous m'avez « exhortée à les continuer parce qu'en effet « vous en connaissiez la nécessité. Ce n'est « donc point de moi-même, Monsieur, que « j'ai agi, c'est sous vos yeux, à votre connais- « sance, et avec votre approbation.

« Je dis plus, Monsieur, c'est même par « votre ordre, puisque, en m'établissant di- « rectrice de l'hôpital, vous m'avez ordonné « de tenir un registre de dépenses et de re- « cettes, pour être en état de rendre mes « comptes ; et par le même acte vous m'avez « autorisée à faire les réparations les plus ur- « gentes, suivant l'état qui en serait dressé « en présence du procureur du roi, par ex- « perts nommés à cette fin. Cela a été exécuté: « les experts ont fait leur procès-verbal des « réparations nécessaires et urgentes ; celles « que j'ai faites, Monsieur, y sont renfermées « et ont été jugées nécessaires par les experts. « Je les ai faites avec autorité et en conformi- « té à vos ordres.

« Vous ne pouvez donc en conscience m'en « refuser le paiement, n'ayant point excédé « mes pouvoirs, et n'ayant fait qu'une petite « partie des réparations, nécessaires et indis- « pensables portées au procès-verbal que vous « avez fait faire. Si faute de faire ces répa- « rations j'avais laissé tomber les maisons et « les granges et abandonné la culture des « terres, vous m'auriez blâmée. J'ai fait,

« Monsieur, pour le mieux, sans vue d'intérêt
« particulier, mais uniquement pour le bien
« des pauvres. Si je n'ai pas la consolation
« de vous avoir contenté ce n'est point par
« mauvaise volonté, c'est faute de capacité.

« Vous paraissez, Monsieur, me blâmer
« d'avoir reçu plus de pauvres qu'il n'y en
« avait quand je suis entrée à l'hôpital. Il est
« vrai qu'ils n'étaient qu'au nombre de quatre,
« dont un seul avait la demi-solde. Ils avaient
« bien de la peine à y vivre, et depuis que
« j'y suis, le nombre a passé trente, et ils ont
« eu leur nécessaire, non du produit des
« terres, mais par les soins de la Providence
« et notre travail. Je n'ai jamais su que le
« nombre qu'on devait y en recevoir fût dé-
« terminé, et je ne crois pas qu'il y ait aucun
« acte qui le marque.

« Mais quand cela serait, Monsieur, je n'en
« serais pas plus répréhensible, parce que,
« d'une part, j'ai été autorisée à établir la salle
« des femmes et à y mener, loger et nourrir
« celles dont j'avais déjà le soin ; et que, de
« l'autre, lorsque vous avez fait aux pauvres
« l'honneur, Monsieur, et la charité de les vi-

« siter, vous en avez paru content et approu-
« ver cette bonne œuvre. Aussi avez-vous
« connu vous-même, Monsieur, par le dé-
« pouillement que vous avez fait de mes
« comptes, comme vous me faites l'honneur
« de me le marquer, que cet excédant de dé-
« pense n'a point été fait pour la nourriture
« et l'entretien des pauvres. Cet excédant a
« donc uniquement été fait pour les répara-
« tions et l'entretien des biens-fonds qui, par
« ce moyen, en sont devenus meilleurs. Il
« paraît donc juste, Monsieur, que les biens-
« fonds répondent de la dépense faite à leur
« profit et pour leur conservation. Vous êtes
« trop équitable pour ne pas céder à des rai-
« sons si justes. Vous me faites l'honneur,
« Monsieur, de me marquer que j'aie à faire
« ensemencer les terres avant de les livrer aux
« religieuses de Québec. Je puis vous assurer
« qu'en entrant je n'ai point trouvé les terres
« ensemencées, ni une raie de guéret faite.
« C'est moi qui les ai fait faire et semer ; ainsi
« Monsieur, je ne suis tenue qu'à laisser les
« choses comme je les ai trouvées.

« J'attends donc de votre bonté que vous

« voudrez bien recevoir mes comptes et les « signer. Ils sont dans toute l'équité dont je « suis capable. »

Mgr de Pontbriand, qui dans toute cette affaire ne semble pas avoir été très ferme, abandonna complètement Mme d'Youville ; d'accord avec l'Intendant il voulait, comme nous venons de le voir, l'obliger à ensemencer, avant de les donner aux religieuses de Québec, les terres qu'elle avait reçues en friche ; et lorsqu'elle demanda le remboursement de ses emprunts il semble aussi la soupçonner de vouloir se faire rembourser d'une manière détournée les aumônes qu'elle avait reçues. La pauvre femme, abreuvée d'amertumes, supporta cette dernière avec le même calme et la même vertu que les autres, mais se crut encore obligée de se défendre devant l évêque comme elle l'avait fait contre l'intendant, et voici la lettre qu'elle lui écrivit[1] :

« MONSEIGNEUR,

« Je suis sincère, droite et incapable d'au« cun détour qui puisse déguiser la vérité,

[1] *Vie de Madame d'Youville*, p. 98.

« ou lui donner un double sens. J'ai réel-
« lement emprunté cette somme pour le bien
« et le rétablissement des terres de l'hôpital.
« Je la dois, et il ne me reste aucune res-
« source pour la payer que le rembourse-
« ment que j'en attends de Votre Grandeur
« et de ces Messieurs. Ce que j'ai l'honneur
« de vous dire, Monseigneur, est la pure
« vérité, et je ne voudrais pas faire le moindre
« mensonge pour tous les biens du monde.
« Je n'ai cherché en cela que le rétablis-
« sement de cet hôpital et de ses biens, et je
« n'ai jamais eu en vue en faisant ces dé-
« penses de former une espèce de nécessité,
« comme quelques-uns le pensent et le
« disent, de m'y laisser pour en avoir soin
« par l'impossibilité où l'on se trouverait
« de me rembourser. Ce n'est point là, Mon-
« seigneur, mon caractère. Je puis assurer
« Votre Grandeur que je n'y ai jamais pensé ;
« mais ce qui m'y a engagée comme malgré
« moi et contre mon intention, c'est la mul-
« titude des réparations nécessaires, qui,
« succédant les unes aux autres et demandant
« un prompt secours, m'ont forcée, par prin-

« cipe même de conscience, à les faire faire,
« craignant qu'étant chargée de cette œuvre,
« je n'en répondisse devant Dieu, si je lais-
« sais périr les choses. C'est là la seule cause
« de toutes ces dépenses que j'ai crues néces-
« saires et qui l'étaient en effet. Ce ne sont
« ni mes compagnes ni le nombre de pauvres
« qui ont occasionné ces dettes. M. Bigot en
« convient : les aumônes et notre travail ont
« fourni à la nourriture. Je vous supplie,
« Monseigneur, de vouloir bien me faire rem-
« bourser ces avances. »

La réponse de M. de Pontbriand est assez terne. Il semble vouloir se désintéresser complètement de cette affaire et s'en remettre à la décision du Roi.

Les religieuses de Québec avaient déjà pris possession des terres de Villemarie, et mis une certaine avidité à emporter les meubles achetés et payés par Mme d'Youville, même les boiseries sculptées de l'église.

Heureusement le supérieur général des Sulpiciens était fort bien en cour. Les ministres, le chancelier d'Aguesseau, le roi lui même le consultaient quelquefois. Il comprit

l'injustice de cette spoliation. De plus, comme chef de sa communauté, il était, nous l'avons déjà dit, seigneur de l'île de Montréal. Le terrain de l'hôpital lui appartenait. La suppression faite sans son consentement était nulle. Il représenta au ministre les propositions de Mme d'Youville, qui se faisait fort de payer les dettes de ses prédécesseurs les hospitaliers, et il obtint facilement gain de cause. Une ordonnance de sursis (1751), venue de Paris, vint déconcerter les assaillants, et montra à M. Bigot qu'il avait été trop loin. Il s'empressa de prendre les devants, fit restituer par les religieuses de Québec les terres qu'on leur avait permis d'usurper, et par ordre même du ministre de la Marine, elles durent rendre aussi tous les meubles qu'elles avaient emportés. Le 12 mai 1752 le roi annula définitivement les ordonnances illégales des gouverneurs du Canada et un traité formel fut conclu avec Mme d'Youville sur les bases dont nous avons parlé plus haut. Celle-ci, en femme prudente, exigea même des lettres patentes du roi (1753) qui lui confieraient à elle et à celles qui lui succéderaient la direction

de l'hôpital et les obtint. Elles étaient érigées en communauté avec toutes les garanties désirables et subrogées à tous les droits que les hospitaliers avaient obtenus par les lettres-patentes de 1694.

C'était un triomphe complet. L'évêque, qui était un homme de vertu, l'accepta franchement, rendit ses bonnes grâces aux Sœurs grises, et tout fut apaisé.

Il faut même savoir bon gré à l'administration de ce temps-là d'avoir terminé en un temps relativement court une affaire si épineuse, malgré les difficultés de communication de l'éloignement de l'administration centrale.

Jusqu'à cette époque les nouvelles hospitalières n'avaient de règles que celles écrites par M. du Faradon dans la simplicité et la sagesse de son expérience. Lorsque M. de Pontbriand visita l'hôpital en 1755, la supérieure les soumit à son approbation, ainsi que le costume qu'elles devaient revêtir désormais. Il approuva ces règles vénérables qui depuis trente ans dirigeaient si fortement la société naissante, ainsi que leur costume gris. Elles 'adoptèrent en souvenir des affronts qu'il leur

avait valus dans les pénibles commencements de leur œuvre, avec une croix fleurdelisée en souvenir de la France.

La première vêture eut lieu le 24 août 1755. Mgr de Pontbriand était inquiet de l'accueil que ferait la population à cet habit. Mais les femmes ont très souvent de ces tranquilles hardiesses qui réussissent. Elles sortirent en rang et en pleine rue pour se rendre à l'office et furent accueillies avec une sympathie absolument générale. Le peuple, n'acceptant pas le nom de Demoiselles de charité que voulait leur donner l'évêque, continua de les appeler Sœurs de charité, ou Sœurs grises, mais dans un sens tout différent du premier. L'instinct du peuple était le meilleur : le nom de Sœur est mieux à sa place auprès des pauvres que celui de Demoiselles, et l'appellation de Sœurs grises était un doux lien avec nos chères sœurs françaises, l'honneur et la gloire de notre pays qui les chàsse, et le désir du monde entier qui les appelle et les recueille.

CHAPITRE III

Portrait moral et physique de Mme d'Youville. — Sa capacité en tous genres. — Son aptitude pour les affaires. — Conquête du Canada par l'Angleterre. — Crises et moments difficiles. — Incendie de l'hôpital. — Mort de Mme d'Youville. — Souvenirs de la reconnaissance populaire à son sujet.

Mme d'Youville était enfin libre. Aussi peut-on dire qu'elle prit véritablement son essor. Il est à propos de reproduire ici le portrait qu'en fait son biographe canadien, et d'envisager dans son ensemble cette sympathique et remarquable figure[1]. « Depuis que « le Canada, dit-il, ressentit les influences « immenses du zèle de Mme d'Youville, il « n'eut plus à envier à la France ce genre de « dévouement qu'il avait admiré jusqu'alors « dans les Legras, les Polallion et autres. Dieu « qui avait destiné Mme d'Youville à être « dans l'église du Canada comme un refuge « assuré pour les affligés et les malheureux de « toute espèce l'avait douée de qualités propres

[1] *Vie de Madame d'Youville*, p. 116.

« à lui gagner les cœurs. Les traits de son « visage parfaitement réguliers, son teint « brun relevé de couleurs vives, sa taille plus « qu'ordinaire, son regard vif et plein d'ex- « pression la faisaient considérer avec raison « comme l'une des dames les plus remar- « quables de son temps pour les qualités exté- « rieures[1], et un certain air de gravité, de « modestie et de noblesse qui lui était na- « turel, et qui paraissait sur sa figure et dans « toute sa personne semblait commander le « respect. Mais, ce qui est plus précieux en- « core, à ces avantages elle joignait les qua- « lités les plus rares de l'esprit et du cœur. « L'abbé de l'Isle-Dieu, parlant de l'étendue « d'esprit peu commune qu'il avait remar- « quée en elle, écrivait à M. de Pontbriand : « c'est une personne qui embrasse et saisit « bien son objet. » Elle avait d'ailleurs un « jugement pratique des plus sûrs et des plus « solides qui la portait à déférer aisément aux « conseils d'autrui quand ils étaient fondés et

[1] Grâce à la bienveillante autorisation de Mme la Supérieure de l'hôpital de Montréal nous avons pu faire reproduire le portrait de Mme d'Youville. Elle n'avait jamais voulu se laisser peindre, et il n'a pu être fait qu'après sa mort.

« à réfléchir plutôt qu'à parler beaucoup. Son « cœur naturellement tendre, généreux et « surtout très sensible aux misères du pro- « chain, l'inclinait à la douceur qui était son « caractère propre. Toutefois cette douceur « dirigée par la sagesse de son esprit mâle et « solide était toujours exempte de faiblesse « et ne l'empêchait pas d'employer à propos « la vigueur et quelquefois même la sévérité. « Aussi les personnes qui avaient l'avantage « de la connaître étaient-elles frappées du « talent si rare qu'elle avait de se faire craindre « et aimer tout ensemble. Quoiqu'elle fût « adonnée aux pratiques les plus parfaites de « la dévotion, sa piété n'avait rien d'affecté « ni d'austère. Mme d'Youville n'était point « ennemie de la société, ni d'une joie hon- « nête et décente, et savait allier ensemble les « devoirs de la bienséance et de l'amitié avec « ceux de la perfection. Enfin, sa dévotion « franche et solide se ressentait de la bonté « de son jugement, et jamais on ne la vit im- « portuner ses confesseurs ni user de lon- « gueur au tribunal de la pénitence.

« Mais ce qui frappait surtout dans Mme

« d'Youville c'était cette intelligence con-
« sommée dans l'exercice des bonnes œuvres,
« ce discernement exquis dans le choix des
« moyens et la dispensation des secours, qui
« répondaient à une générosité et une vigueur
« de courage admirable. »

Après avoir lu ce portrait qui nous donne l'idée du caractère et des vertus de cette femme si largement douée par Dieu, on ne s'étonnera pas que nous ayons voulu la faire connaître dans son pays d'origine, et la revendiquer pour notre pays de Saint-Malo, ancien diocèse de la paroisse de Médréac et pour celui de Rennes dont elle dépend aujourd'hui, afin que son souvenir y soit conservé avec orgueil et vénération.

C'était bien une organisation pareille qu'il fallait pour faire sortir d'un sol tout neuf une œuvre armée de pied en cap, avec tous les ressorts nécessaires pour marcher sans secousses et sans accidents. L'hôpital n'avait rien quand Mme d'Youville y était entrée. C'est l'ordinaire de toutes les fondations naissantes ; et pour ne citer qu'un détail, il ne possédait qu'une rente de 400 mesures

de blé, tandis qu'on en consommait 1250 par an. Mme d'Youville usa de tous les moyens imaginables pour se procurer des ressources. Elle était arrivée à faire travailler les dames pensionnaires avec elle et ses sœurs pour augmenter les revenus de la maison. Bien plus, dès 1738, elle avait commencé une sorte d'entreprise de confection d'habillements pour les soldats du roi, et une année où l'administration lui fournit beaucoup d'ouvrage, elle arriva à produire pour 31 000 livres de fournitures aux magasins de l'armée. Et cependant elle fut souvent victime de la malhonnêteté des employés dont l'un finit à la Bastille, convaincu de n'avoir jamais augmenté le prix qu'il payait à ces dames, quoiqu'il eût reçu davantage pour cet objet, et dans des proportions qui faisaient monter la dépense à sept fois plus qu'auparavant. Elle fit aussi confectionner des habillements de sauvages, des ornements pour leurs chefs, des objets de fantaisie que les marchands allaient échanger avec eux contre des fourrures. Ses salles étaient pleines de fournitures de tout genre. Elle fournissait les églises de cierges et d'hosties qu'elle apprit à confectionner.

Elle établit aussi une fabrique de bougies qui subsiste encore, répara une brasserie fondée par les Hospitaliers, qui lui rapportait parfois mille écus par an ; elle achetait du tabac pour le préparer et elle le vendait ensuite, ainsi que les pierres et le sable de ses carrières, les bois de ses taillis ; elle fit construire un bateau pour faciliter les voyages de l'île de Montréal à la grande terre, et selon une vieille coutume qu'elle avait recueillie peut-être dans les souvenirs bretons de son père, elle prenait des animaux en pacage : dans le pays de Rennes nous disons « en beurrage ». Elle avait installé une glacière dans son enclos, et faisait même des charrois pour le gouvernement. Quand l'ouvrage pressait par trop, elle était la première à mettre la main aux plus pénibles travaux, qu'elle faisait bravement prolonger dans la nuit, et lorsque vers 1758 elle entreprit l'ouvrage considérable de faire un mur de clôture tout autour du vaste terrain de l'hôpital, et en même temps d'augmenter l'église à peu près de moitié, ses sœurs aidaient les ouvriers, apportaient des matériaux dans leur tablier, comme

nous voyons tous les jours, près de nous, les Petites Sœurs des Pauvres à leur Noviciat[1] se charger de grosses gerbes qu'elles peuvent à peine traîner, pour aider à faire économiquement et promptement leur récolte. Et si le gouverneur ou l'intendant la surprenaient parfois aidant ses filles à faire de la chandelle, elle retrouvait son aisance de grande dame et cette grâce qui ne l'abandonnait jamais pour les recevoir sans embarras et dire : « Je n'étais pas prévenue de l'arrivée de M. l'Intendant. Il voudra bien me prendre telle que je suis, rien de tout cela n'empêchera qu'il ne me parle. »

Mme d'Youville destinait ses filles à être uniquement servantes des pauvres et des malades. Aussi, pour se livrer plus entièrement à ce noble emploi, elle ne crut pas pouvoir se charger d'écoles. Elle craignit que cette occupation très absorbante ne changeât le but qu'elle s'était proposé. En revanche, toutes les misères les plus répugnantes avaient accès chez elle. L'Hôtel-Dieu de Québec ne recevait ni les épileptiques, ni les lépreux, ni les

[1] Le noviciat de la Tour-Saint-Joseph est à peine à une lieue de Médréac et de la Gesmeraye.

femmes de mauvaise vie. Elle leur ouvrit ses portes toutes grandes, préludant ainsi à cet héroïsme dont les détails ont été mis assez récemment en pleine lumière, et qui, je ne trouve pas d'expression plus forte, sans quoi je l'emploierais, nous terrifie d'admiration : l'héroïsme de P. Damien et de ses émules s'enfermant aux îles Sandwich, pour vivre et mourir avec les lépreux, et trouvant sans peine, et même parmi les femmes, de nombreux imitateurs[1] !

Nous sommes arrivés à la triste époque de la guerre de 1756 qui nous enlève le Canada. Première mutilation de la France ! Cette guerre avec les Anglais mit en pleine lumière les fortes qualités de la vénérable Mère : l'hôpital fut bientôt plein de blessés et de ma-

[1] En 1847, sept religieuses de l'hôpital de Montréal moururent en vingt-cinq jours d'une épidémie gagnée en allant soigner des émigrés irlandais atteints du typhus. On voit que les traditions de dévouement et de sacrifice se continuent dans la maison de Mme d'Youville.

lades. Quelquefois même, des combats se livraient si près du faubourg où il était situé, que des ennemis blessés se réfugiaient dans son enclos. La supérieure les cachait, et les faisait évader. On raconte même ce trait assez curieux et confirmant bien ce que l'on rapporte de l'acuité des sens des sauvages. Un Iroquois, allié des Français, aveuglé par la petite vérole, reconnut à l'odorat la présence d'Anglais qui s'étaient sauvés dans la salle où il était couché, et furieux, il voulait s'élancer de son lit pour leur courir sus...

Le fait suivant eut plus d'importance pour l'hôpital lui-même. Un jeune Anglais poursuivi par un sauvage allié des Français se précipite dans une chambre où Mme d'Youville travaillait avec ses filles à faire des tentes de campement. Celle-ci n'a que le temps de jeter sur lui une de ces lourdes étoffes. Le sauvage entre sitôt après, le casse tête à la main, et l'œil étincelant de fureur. Mme d'Youville avec un grand calme lui montre en silence une porte qui se trouvait ouverte. Le sauvage, croyant courir après son ennemi, se précipite et donne à l'énergique supérieure le temps de faire

évader par un autre côté celui qui s'était confié à elle.

Les échecs de nos armées se succédaient ; et pendant que les malheurs dont il ne faut pas rechercher les responsabilités s'accumulaient sur notre colonie, les Anglais y envoyaient des troupes considérables avec lesquelles la France occupée en Allemagne ne pouvait rivaliser. Le siège dura deux mois et demi, puis la catastrophe finale arriva. Les ennemis prirent possession de Québec et la ruine fut consommée. Quelques mois après la prise de cette ville, trois corps d'armée considérables arrivèrent de côtés différents pour réduire Montréal, ville à peine fortifiée, à peine défendue, et dernier lambeau de la puissance française au Canada.

Le général anglais, voyant hors ville ce bâtiment entouré de murs, le prit pour un retranchement ennemi et ordonna de tirer le canon pour le détruire. Le jeune Anglais sauvé par Mme d'Youville, et qui, paraît-il, avait un grade dans l'armée, supplie à mains jointes son chef de l'épargner, lui raconte ce qu'est cette maison bénie, et le salut qu'il y

a trouvé. Le général envoya quelques officiers vérifier la chose. Mme d'Youville les reçut avec sa dignité ordinaire, et l'hôpital fut préservé par la reconnaissance du fugitif.

Pendant que cette funeste guerre continuait avec toutes les horreurs habituelles, la famine vint bien vite se joindre aux autres calamités. Mme d'Youville suffit à tout, et cependant les responsabilités s'accumulaient sur sa tête. Il y avait tant de fugitifs entassés à Villemarie ! Mgr de Pontbriand, après avoir vu brûler sa cathédrale et s'écrouler son palais, était venu demander asile au séminaire : il y mourut de chagrin peu de temps après, le 8 juin 1760.

La France s'éloignait pour toujours de cette seconde France où son souvenir est resté vivant comme son langage et ses traditions. Beaucoup de familles se hâtèrent aussi de regagner leur pays d'origine. Ceux qui restèrent étaient fort inquiets du sort de la Religion. On craignait que l'Angleterre ne respectât pas le catholicisme, et surtout les communautés.

Il était important avant tout de nommer un évêque à la place de Mgr de Pontbriand.

Murray, le gouverneur anglais, n'ayant pas autorisé l'élection, le chapitre la fit en secret et choisit l'abbé de Montgolfier, successeur de M. du Faradon. comme supérieur du séminaire de Villemarie et des Sœurs grises. Il le remplaçait aussi dans la confiance et la vénération de tous[1]. M. de Montgolfier partit pour Londres, et fut plaider à la cour la cause du catholicisme canadien. Il fit comprendre l'utilité des Sœurs grises et obtint leur maintien au moins provisoire. On accepta, provisoirement aussi, sa nomination comme évêque, pourvu qu'il ne portât aucune marque publique de sa dignité et qu'il obtînt l'agrément du gouverneur Murray. M. de Montgolfier était un homme d'une intelligence, d'une capacité, et d'une vertu hors ligne. Il était adoré dans tout le pays. Très éloquent, généreux et affable, il était de plus doué d'un extérieur magnifique. Murray craignit de n'être qu'un petit personnage auprès de cet homme si brillant et si populaire. Il n'autorisa pas sa nomination comme

[1] M. Normand du Faradon était mort en 1759 et n'avait pas eu la douleur de voir le Canada devenir Anglais.

évêque. Le chapitre dut nommer l'abbé Briand qui n'avait jamais été que secrétaire de l'évêque défunt, homme timide et de peu d'extérieur[1]. Heureusement il eut le bon esprit de nommer M. de Montgolfier grand vicaire et supérieur des Sœurs grises, à la grande joie de ce dernier qui ajoutait à toutes ses qualités d'homme supérieur celle de n'avoir pas d'ambition, surtout pour l'épiscopat. Quant aux Sulpiciens, ils se résignèrent, la mort dans l'âme, à devenir Anglais, ne pouvant abandonner leurs œuvres et le bien qu'ils étaient allés faire si loin pour Dieu et leur pays, et qu'ils ne pouvaient plus faire que pour Dieu Mme d'Youville et ses filles firent de même : elle écrivait à l'abbé de l'Isle-Dieu : « Priez Dieu qu'il me donne la « force de bien porter toutes les croix et « d'en faire un saint usage. En voilà bien

[1] Mgr Briand (Jean-Olivier), né en Bretagne, à Plérin, le 23 janvier 1715, était parti pour le Canada en 1741 avec Mgr de Pontbriand, avait montré un grand dévouement pendant la guerre, s'installa au séminaire de Québec afin de louer l'évêché pour se procurer des ressources pour ses œuvres. Il mourut en 1794, léguant tout ce qu'il possédait à son successeur, au séminaire et aux religieuses de Québec. (Kerviler, *Biographie bretonne*, p. 335.)

« à la fois ! Perdre son roi, sa patrie, son « bien, et ce qui est pis encore, être dans la « crainte de voir éteindre notre sainte reli- « gion ! »

Si les Sulpiciens et les Sœurs grises étaient restés pour conserver au Canada le foyer de la religion catholique, il n'en était pas de même de la colonie française. Aussi, après le départ d'une grande partie de ses membres, les aumônes que l'on faisait à l'hôpital diminuèrent en proportion. De 60,000 fr. sa recette tomba à 3,000 fr.

Le gouvernement anglais ne lui donnait rien et sa misère était extrême. Il en était de même pour les autres communautés de Villemarie. Elles n'avaient littéralement ni de quoi se vêtir ni de quoi se nourrir. Les Anglais ne leur fournissaient plus d'ouvrage : « Ces gens-là ne font point travailler », écrivait Mme d'Youville avec une certaine hauteur dédaigneuse. M. de Montgolfier se multiplia pour les secourir. Il empêcha même la communauté de Saint-Joseph de retourner en France, et trouva moyen de les faire vivre. Il faut admirer la succession de ces prêtres distingués que la

Providence avait soin de placer à un poste si difficile[1].

Avec cette pénurie commença pour la vénérable Mme d'Youville cette aide miséricordieuse de la Providence qui se rencontre dans l'histoire de toutes les fondations : ces coïncidences étranges que l'on n'ose peut-être appeler miracles, mais qui sont cependant si extraordinaires qu'il faut bien y voir l'intervention de la Providence.

Je ne sais plus quelle communauté d'hommes réduits à la dernière misère et sur le point de voir les huissiers frapper à leur porte eut l'inspiration de nommer la Sainte Vierge supérieure générale de la maison et de remettre son sort entre ses mains. Quelques jours après, le Directeur des Postes fait venir le supérieur à son bureau, et lui montrant une lettre chargée adressée à « Mme la Supérieure générale de la maison de *** », s'étonne de cette singulière adresse, et lui dit : « C'est évidemment pour vous ». Elle renfermait justement la

[1] M. de Montgolfier était d'Annonay où son nom est encore représenté. Il est, au reste, assez connu dans toute la France.

somme nécessaire pour tirer d'embarras ceux qui, à bout de ressources, avaient remis leur sort en de toutes puissantes mains.

Dans la vie de Mme d'Youville il y a des faits de ce genre, véritablement frappants. Après tout, nous ne racontons pas des légendes séculaires et nuageuses dont les preuves ont disparu. Nous sommes en plein XVIIIe siècle : bien peu de générations nous séparent de personnages graves et sérieux qui ont attesté ces faits surprenants. Les vieillards que nous avons connus ont connu eux-mêmes les heureux témoins de cette protection divine, et quoi qu'on puisse dire, il est très difficile d'expliquer d'une manière naturelle comment en pleine guerre, pendant que la famine sévissait à Villemarie comme ailleurs, et que les provisions manquaient partout, même le blé, les religieuses trouvèrent un jour dans leur réfectoire plusieurs barriques de farine, alors qu'elles manquaient absolument de pain et n'avaient aucun moyen de s'en procurer. Jamais on n'a pu savoir comment et par qui cette provision avait été placée là. Il fallait franchir la clôture, de nombreuses portes,

traverser des salles remplies de monde. Plusieurs barriques de farine ne s'apportent pas sous le bras ni dans un panier et ne se cachent pas sous un manteau comme un sac d'argent. Elles nécessitent des bras vigoureux, des chariots et un véritable déploiement de forces. Les enquêtes les plus minutieuses n'ont jamais pu faire rien découvrir. Le fait est consigné dans les annales de la maison, le souvenir en est resté très vif, et dure encore à l'heure qu'il est.

Une autre fois, Mme d'Youville, n'ayant plus une seule pièce de monnaie dans sa maison, trouva d'abord sa première, puis sa seconde poche remplie de piastres ; et dans sa stupeur elle ne put pousser que ce cri : « Ah ! mon Dieu, je suis une misérable ! » réponse sublime d'humilité qui jaillit comme un éclair de ce noble cœur, terrassé à la vue de sa petitesse et de la grandeur de ce Dieu qui daignait l'aider si familièrement d'une manière si délicate, si paternelle et si douce.

Si Dieu ne lui manquait jamais, de son côté elle exécutait les inspirations du ciel avec une générosité qui ne connaissait ni hésita-

tions, ni obstacles. Vers 1760 et peut-être avant, une des plus belles œuvres de Mme d'Youville naquit à la suite d'un fait qui montre ce qu'était à notre époque la moralité de notre colonie.

Les enfants abandonnés étaient en grand nombre. On les exposait dans les chemins. Ils étaient quelquefois vendus aux sauvages! Un jour Mme d'Youville trouva un de ces pauvres petits jeté dans une rivière glacée, un poignard enfoncé dans le cœur. Ses mains levées au ciel semblaient encore implorer protection et pitié! Ce spectacle navrant lui inspira la pensée de recueillir tous ceux qu'on lui présenterait. Le gouvernement français s'en occupait avant la conquête, et avait établi une espèce d'assistance publique pour en prendre soin. Mais, depuis, le roi d'Angleterre ne faisait rien. De là, une effroyable augmentation de ce massacre des Innocents, et la nécessité d'une nouvelle fondation ajoutée à toutes les autres. Mme d'Youville, soutien de tous les abandonnés, ne pouvait délaisser ceux qui font battre plus vite le cœur de toutes les mères. L'hôpital s'augmenta de nouvelles

salles, et son âme se remplit de nouvelles sollicitudes.

La vie des saints est toujours parsemée des plus redoutables épreuves. Il semble que le ciel ne veut pas les laisser se reposer. Quelque degré de perfection qu'elles aient atteint, qui sait si le calme, la paix, la satisfaction de voir une œuvre fondée, marchant largement avec tous les rouages fonctionnant bien, qui sait si cette joie ne serait pas dangereuse pour leur humilité?

Aussi, après les humiliations et les difficultés du début, les revers se succèdent : il faut tout recommencer.

Que de fois n'avons-nous pas frémi en lisant les récits de nos pauvres missionnaires, qui ont sué sang et eau pour bâtir une petite école, une maison en planches, une chapelle en madriers, et puis un orage, un cyclone, une inondation enlève tout! Heureux quand la persécution violente ne vient pas arroser de leur sang les débris de ce qu'ils ont élevé avec tant de labeurs et de peines!

En 1765 un grand incendie dévasta la ville de Montréal, et en deux heures dévora plus

de cent maisons. L'hôpital était loin, on pensait n'avoir rien à craindre. Les courageuses femmes vont aider les habitants à disputer quelques meubles à l'incendie. Pendant ce temps, un vent violent porte les débris enflammés sur le toit de leur église couverte en bardeaux de cèdre, et le bâtiment prend feu. Ce fut un épouvantable désastre. Il fallut faire sortir les malades, les enfants, les pauvres, les mettre à l'abri et essayer de sauver un peu de mobilier. Mais quelle terreur que ce déménagement au milieu d'une population d'infirmes et de vieillards affolés. Alors se montra dans toute son horreur la lâcheté humaine ! De soi-disant sauveteurs arrivèrent avec des chariots pour aider au déménagement et volèrent aux pauvres plus de quarante charretées de mobilier. Presque tout le reste avait été transporté en sûreté, croyait-on ; le feu prit encore de ce côté et consuma ces derniers débris.

L'âme de Mme d'Youville fut à la hauteur de l'épreuve. Elle répondit encore à Dieu d'une manière digne de lui en récitant avec ses filles le *Te Deum* en face de ces ruines fu-

mantes et en acceptant ainsi la manifestation de la volonté divine, si dure qu'elle pût lui sembler. Le sacrifice accompli, elle se dirigea avec son troupeau de cent vingt personnes vers le moulin et la brasserie, seuls bâtiments épargnés, et à l'Hôtel-Dieu qui put donner asile au reste. On les distribua un peu partout. M. de Féligonde, leur confesseur, était avec elles. C'était un des derniers Français envoyés de Saint-Sulpice avant la conquête par les Anglais. Il était arrivé au Canada avec trois Bretons dont l'un portait un nom connu et encore honorablement représenté parmi nous : MM. Magon de Terlaye[1], Guichard de Kersidan[2], et Le Minihy du Rumain[3].

[1] M. Magon de Terlaye, né le 24 juillet 1724 à Saint-Malo, entré à Saint-Sulpice en 1748, prêtre en 1755, arriva à Montréal en 1756 ; n'étant encore que diacre, fut missionnaire des sauvages à la Présentation de 1754 à 1759, puis au Lac de 1759 à 1777 et mourut au Lac le 17 mai de cette dernière année. On conserve encore à la mission son portrait et celui de sa mère. Il a laissé plusieurs ouvrages et traductions en iroquois.

[2] Vincent Fleury Guichard de Kersidant, né le 13 avril 1729 à Bannalec, entré à Saint-Sulpice en octobre 1749, prêtre le 30 mars 1754, arriva à Montréal le 5 septembre suivant, fut missionnaire au Lac de 1753 à 1767 et de 1777 à 1793. Mourut à Montréal le 13 octobre 1793. On conserve encore son portrait dans son ancienne mission. Il a laissé aussi des ouvrages en algonquin.

[3] Jean-Mathias Le Minihy du Rumain : ce nom breton

Après ce *Te Deum* si courageux, Mme d'Youville se releva plus forte que jamais. A cette heure elle semble inspirée d'en haut. Et pour consoler ses filles, elle leur annonça solennellement que la maison ne brûlerait plus. Depuis lors, une multitude d'incendies ont commencé, se sont éteints d'eux-mêmes, ou l'ont été contre toute espérance, contre toute probabilité, sans qu'aucun ait fait de sérieux ravages. L'auteur américain de la vie de Mme d'Youville en compte jusqu'à treize cas ! Cette protection permanente de la Providence rappelle le rocher qui surplombe le monastère de Subiaco et qui depuis les paroles de saint Benoît menace toujours ses fils, mais semble arrêté en chemin et reste inébranlable sans jamais les atteindre.

Un des plus remarquables exemples de ces incendies devenus inoffensifs est celui qui arriva en 1849, où, à la suite de révoltes et d'émeutes politiques, l'édifice du Parlement

mal orthographié dans la vie de Mme d'Youville est méconnaissable pour tout lecteur qui n'est pas Breton. Né le 24 février 1729 à Morlaix, prêtre en septembre 1758, arrivé à Montréal un an après, fut aumônier de troupes puis de l'Hôtel-Dieu, et mourut à Montréal le 25 janvier 1767.

fut brûlé en entier, et fit courir les plus grands dangers à l'hôpital qui est situé tout à côté. Les clôtures en bois, et les croisées même commençaient à prendre feu; les révoltés avaient coupé les conduites d'eau et les tuyaux de pompes, et cependant de très vieux habitants de la maison, pauvres et religieuses, ne voulurent pas en sortir et restèrent tranquillement à prier Dieu dans leurs salles ou leurs cellules, inébranlables dans leur confiance en la parole de leur Mère.

Après le désastre de 1765 qui avait accablé la ville, il n'y avait pas de grandes chan ce d'aumônes ni de secours pour relever l'établissement incendié. Mme d'Youville ne perdit cependant pas un instant, et s'occupa de chercher des ressources. On fit une quête à Londres, on obtint quelques sommes des habitants, et ce qu'il y eut de plus touchant, ce fut de voir les sauvages des peuplades voisines apporter leurs épinglettes d'argent, leurs grains de porcelaine, leurs couvertures pour venir en aide à cette noble pauvreté. Quelle douce récompense pour le cœur de la fondatrice, qui leur avait montré tant de bonté et

tant d'amour, de recevoir ces témoignages de naïve tendresse !

Le séminaire de Saint-Sulpice avança une somme assez considérable, et tout fut conduit avec tant d'ordre et une entente si supérieure qu'en 1769 l'hôpital était non seulement rebâti, mais payé, sauf la minime somme de 7,000 francs.

Elle fit bien plus encore, car rien n'arrêtait cette femme étonnante qui réussissait à tout. Au moment de l'incendie de 1765, elle était en marché pour acheter la seigneurie de Chateaugay, terre considérable de deux lieues de long sur trois de large, alors à peu près en friche, mais en son coup d'œil intelligent avait deviné des espérances d'avenir.

Elle obtint de vendre quelques terres médiocres que possédait l'hôpital, et, même après l'incendie, crut pouvoir aller en avant et continuer le marché entamé. Quelques années après, et au prix de quelles peines ! voyages en charrette pour surveiller les travaux sous un climat affreux, fatigues et soucis de toutes sortes, elle avait construit un moulin de 70 pieds sur 36 dans un endroit si bien choisi,

avec un vrai coup d'œil d'ingénieur, qu'en 1836 l'architecte chargé de le rebâtir ne put trouver un meilleur emplacement ni un meilleur plan. Elle avait creusé des canaux, élevé une digue, défriché un bois considérable, bâti une grange de 50 pieds sur 60, une boulangerie de 50 sur 39, une maison de campagne et des logements de fermiers !

On ne peut se lasser d'admirer avec quel soin Dieu sait placer les gens dont il a besoin sur le terrain qui lui convient. Qu'eût-elle fait, même fille aînée, même fille unique, dans sa gentilhommière de la Gesmeraye ? Elle eût épousé quelque petit seigneur du voisinage, et certainement élevé sa famille pour le ciel. Mais, bien que ce soit le plus grand, le plus noble but, et la joie la plus douce qu'on puisse rêver, qu'est cela comparé à cette famille de plus de cent personnes qui se renouvellent sans cesse, à cette influence et à ces exemples de vertu rayonnant autour d'elle dans une terre à moitié sauvage et amenant à ses pieds jusqu'aux pauvres habitants primitifs de ce pays auxquels elle apprenait à connaître et à aimer Dieu, à ces œuvres qui

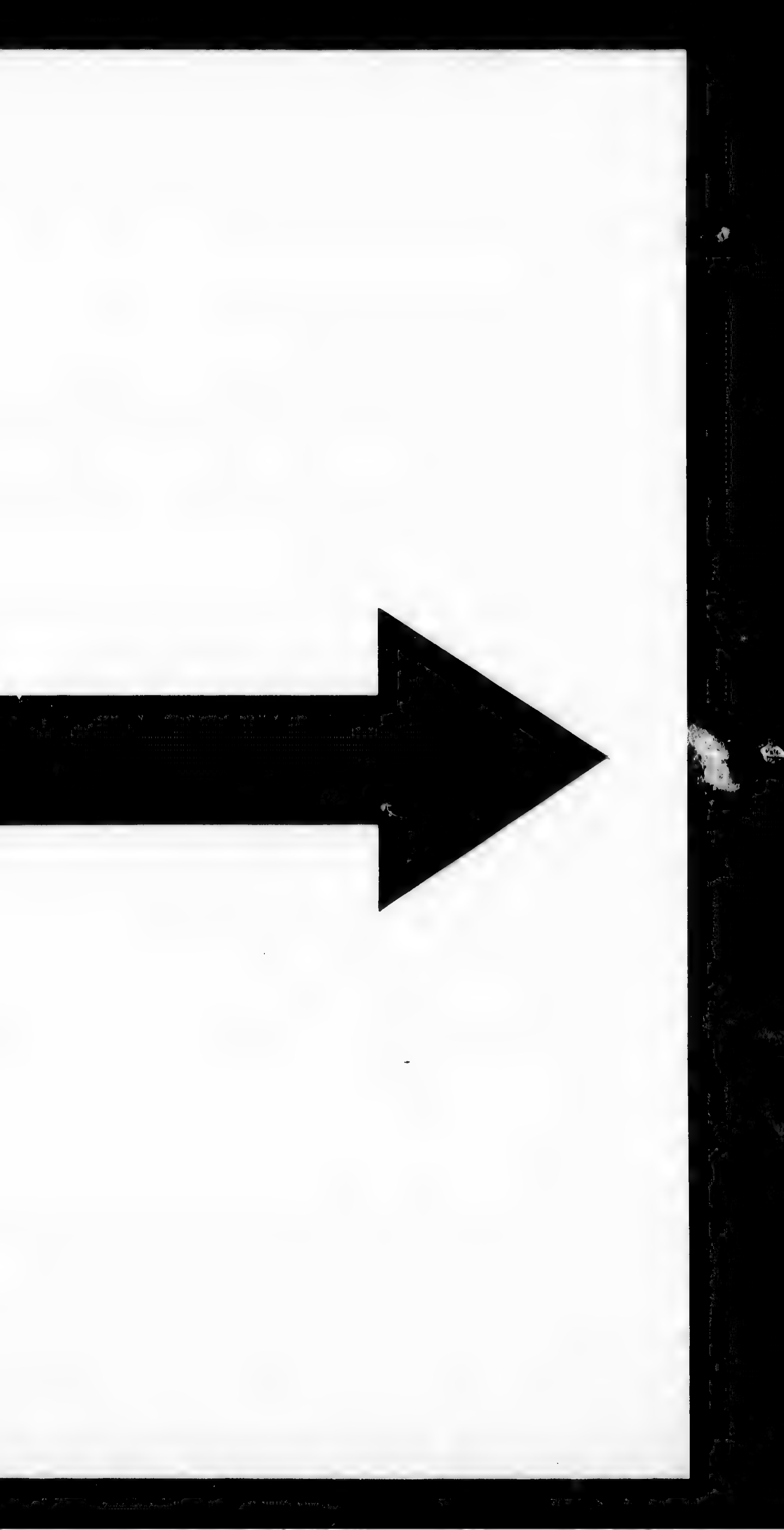
se continuent encore aujourd'hui dans un épanouissement magnifique, à toutes ces âmes qui lui ont dû le bonheur de leur vie, la paix de leur vieillesse et la sainteté de leur mort. Je ne puis m'empêcher de la comparer à cette pauvre Olive du Frost, sœur de son père dont j'ai parlé au commencement de cette histoire, vivant mélancoliquement, de Médréac à Soudan, à la suite d'une belle-mère et laissant le souvenir indécis d'une ombre pâle et à demi-effacée !

Une femme de cette valeur devait être dans un monde nouveau et sur un terrain vierge et fécond. En Bretagne au XVIIIe siècle, gênée par les règlements, par une certaine multiplicité des œuvres, embarassée par les lois et la bureaucratie qui existe de tout temps, son action eût été restreinte, et par le fait, malgré les difficultés des gouverneurs, de l'évêque, et de tous les fonctionnaires canadiens, elle a eu un vol plus sûr, des coudées plus franches, et telles qu'il le fallait pour le bien qu'elle avait à accomplir en ce monde.

Nous avons déjà fait allusion à ce magnifique portrait de la femme forte que nous li-



[redacted]



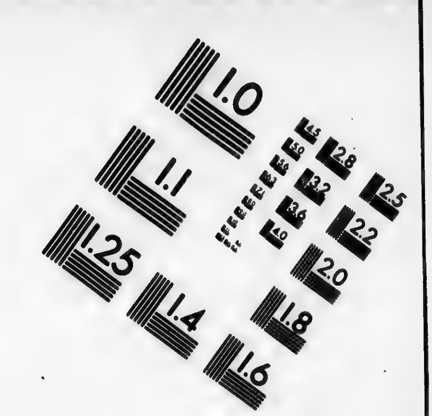
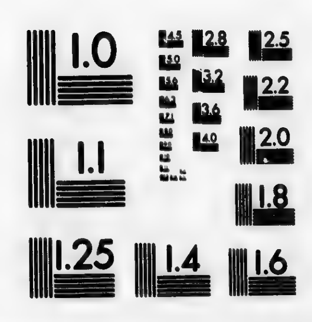


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



sons dans l'office de notre sainte Anne. Nous ne croyons pas qu'on puisse rêver beauté plus idéale de l'épouse, de la mère, de la maîtresse de maison. Chaque mot de cette page immortelle porte coup : « Le cœur de son époux se confie en elle ». Peines et joies tout est commun ; et les soucis du père de famille trouvent consolation dans les paroles de la femme aimée. Hélas ! cette seule ressemblance lui a manqué. Elle ne devait connaître de la vie que les divines austérités. « Ses enfants l'ont appelée bienheureuse » et conserveront toute leur vie le souvenir des enseignements de la mère bien-aimée, des conseils de sa sagesse et des douceurs de sa bonté. Ils l'appellent bienheureuse, mais eux aussi peuvent se dire bienheureux d'avoir eu une telle mère, car ils lui ont dû les joies de leur enfance, l'honneur de leur vie, et les inoubliables souvenirs qu'ils emporteront jusqu'à la mort !

C'est une grande dame, « elle est vêtue de pourpre et de lin et son mari siège parmi les illustres de la ville ». Elle tient un grand état de maison, entretient de nombreux serviteurs qu'elle soigne avec bonté. Elle mène d'une

main vigilante et ferme ce royaume intérieur dont elle est la maîtresse et la mère. Il y a dans ce tableau des traits d'un naturel exquis.

« La femme forte considère un champ », elle fait, semble-t-il, son estimation raisonnée et réfléchie, voit que c'est une bonne affaire et l'achète, car elle sait très bien régler l'avenir de sa famille et celui de ses enfants. Aussi, la joie l'accompagnera au dernier jour, et c'est le sourire sur les lèvres qu'elle le verra venir. Nous atténuons l'expression de l'Ecriture sainte, elle est plus forte : « Elle rira au dernier jour de sa vie. » C'est le triomphe suprême de la justice et de la force !

Il me semble qu'après tout ce que nous venons de raconter, on retrouve dans Mme d'Youville tout l'éclat de ce portrait : l'éducation et les soins donnés à ses deux fils, qui, tous deux furent prêtres, cette activité et cette capacité étonnante pour élever cette autre nombreuse famille adoptive dont la Providence la chargea, ce soin des affaires matérielles et cette fermeté pour défendre les légitimes intérêts de ses pauvres, ce ressort infatigable qui la faisait se relever après chaque épreuve. Il

n'y a pas jusqu'à cette beauté et cette majesté dont Dieu l'avait ornée qui ne nous représente une admirable copie de ce parfait modèle.

Voyez son œuvre : il logeait quatre pauvres cet hôpital en ruines, lorsque le gouverneur et l'intendant étaient ligués contre elle. Elle le répare et le repeuple : tout brûle afin que tout vienne d'elle, et que sa radieuse figure domine seule ce grandiose édifice matériel et moral où sa congrégation florissante continue encore toutes ses œuvres. On l'y aime toujours comme une mère et on l'y vénérera peut-être un jour, espérons-le, comme une sainte.

Un autre nom est resté lié au sien, et c'est un autre nom breton. Celui de M. Normant du Faradon, mort en odeur de sainteté, et dont le souvenir est encore si respecté à Villemarie, que depuis lors une religieuse de la communauté porte toujours son nom. Il y a toujours à l'hôpital une Sœur Normant !

Et maintenant, ne semble-t-il pas que Mme d'Youville ait bien rempli sa tâche en ce monde ? Sa congrégation était fondée, sa maison agrandie, et rebâtie : elle pouvait aller se reposer près de son Père, de ce Père Eternel à

qui elle avait consacré son œuvre naissante, et qui l'avait si fidèlement soutenue au milieu de tant de soucis et de traverses.

En 1771, elle avait 70 ans, elle eut une attaque de paralysie qui n'altéra point son calme ni sa paix, mais qui fut bientôt après suivie de plusieurs autres, et elle termina sa sainte vie le 23 décembre de cette même année, avec le calme, la fermeté et la résignation qui ne l'abandonnèrent jamais. Ses filles étaient en larmes autour d'elle, et leurs prières semblaient vouloir la retenir encore sur la terre, comme ses pauvres malades la retenaient par sa robe, quand elle visitait leurs salles et qu'elle allait de lit en lit pour les soutenir et les encourager. — Elle avait eu le temps de régler les affaires de sa famille spirituelle, et lui laissait, avec l'exemple de sa vie, de précieux enseignements qu'elles semblent encore entendre aujourd'hui de cette même bouche qu'elles ne pouvaient se résigner à voir se fermer à jamais. Elle avait aussi réglé celles de sa famille temporelle en assurant le sort de ses deux fils qui devaient être reçus et entretenus dans la maison fondée par elle, si un jour ils

se trouvaient dans le besoin. — L'un d'eux, curé de Saint-Ours au Canada, vint en effet y mourir en 1778. L'autre avait pris le vieux nom breton de du Frost qui fut porté pour la dernière fois en Amérique jusqu'en 1790, époque où mourut ce prêtre de mérite. Il avait été grand vicaire de Montréal, puis curé de Boucherville, où il retrouvait les souvenirs de sa famille et de ses ancêtres.

La vie de Mme d'Youville, comme on a pu le voir dans le récit, est très simple et, l'on pourrait dire, très commune. On n'y voit pas ces communications merveilleuses avec le ciel, ces extases, ces événements prodigieux qui excitent l'étonnement du lecteur. Non, c'est une existence active, forte et pratique surtout : telle qu'il la fallait pour lutter contre les obstacles de l'époque et du pays et arriver tout droit au but sans s'embarrasser dans les ronces et les

épines du chemin. Cependant Dieu semble avoir voulu manifester la sainteté de sa servante par plusieurs faits extraordinaires que nous voulons relater ici. Ils sont le couronnement de sa vie et, comme nous l'avons déjà fait remarquer, relativement récents. Ils ont été contrôlés non pas au moyen âge où l'imagination populaire et la foi ardente des fidèles pouvaient embellir et augmenter les faits, mais hier pour ainsi dire (le dernier témoin est mort en 1844), chez un peuple froid, peu prompt à l'enthousiasme et parmi lequel les moyens de contrôle ont été faciles et abondants.

Il y a d'abord quelques prédictions : celle, très remarquable, relative aux incendies qui devaient désormais respecter l'hôpital, la vocation de l'un de ses neveux prédite et réalisée : ce mot dit peu de temps avant sa mort à l'une de ses petites-nièces, Mlle Gamelin-Maugras : « Ma petite fille, tu viendras mourir chez les Sœurs grises. » Celle-ci avait trois ans : elle épousa dans la suite un M. Stubinger et demeurait à Boucherville sans penser à la prédiction de sa tante qui ne semblait pas

devoir se réaliser, d'après l'état qu'elle avait embrassé. En 1843, le feu prit à Boucherville et brûla si complètement ce village que Mme Stubinger, alors âgée de 72 ans, fut obligée d'aller chercher ailleurs un asile. Elle le demanda aux Sœurs grises, et, seulement après, se souvint de la prédiction de sa tante qui s'accomplit à la lettre, car elle mourut dans cette maison, âgée de 73 ans.

Un autre trait bien caractéristique est celui de ce domestique de confiance de Mme d'Youville qui l'accompagnait dans ses voyages d'administration et qui a répété et toujours affirmé jusqu'en 1830, époque de sa mort à 80 ans, avoir entendu à la ferme de Chateaugay où avant le jour il distribuait le fourrage aux bêtes et où selon son expression, il le *gaspillait* sans mesure, avoir entendu la voix de Mme d'Youville lui dire très distinctement : « Mon fils, ménage le foin ! » Très étonné à la voix de la supérieure, il s'informe de tous côtés comment elle a pu venir à Chateaugay pour le surveiller si matin. On lui répond que l'état de la vénérable Mère lui rendait certes ce

voyage impossible. Dans la journée on apprit sa mort arrivée cette nuit-là même, et qu'il était impossible de connaître auparavant à cause de la distance. Ce fait, très souvent rappelé chez les Sœurs grises, a été confirmé toute la vie de ce vieux Joseph Lepage et tous ont regardé comme une communication surnaturelle cette recommandation dernière de la Mère des Pauvres, maîtresse de maison accomplie, voulant ainsi laisser dans l'esprit de ses enfants ce dernier souvenir : « Ménagez le bien des pauvres si chèrement acheté quelquefois, si difficile à obtenir et dont la destination est sacrée ! »

Un jour, réunie à ses filles, elle les embrassa du regard et s'adressant à la sœur Couttée elle dit : « Ce sera elle qui vous survivra à toutes. » Mme d'Youville parlait peu, et jamais légèrement. L'assurance avec laquelle elle prononça ces paroles frappa les Sœurs qui ne les oublièrent pas.

Cinquante et un ans après, la sœur Prudhomme, seule des anciennes, restait encore vivante avec la sœur Couttée. Voyant sa compagne très malade et la communauté très in-

quiète, elle répétait : « Soyez tranquilles, tant que je vivrai notre mère ne mourra pas. » La sœur Couttée guérit en effet, mourut supérieure en 1821, mais la sœur Prudhomme l'avait précédée dans la tombe.

C'était cette même sœur Prudhomme qui, n'étant encore que novice lors de l'incendie de 1765, préféra partager les privations de ses sœurs qui n'avaient même plus de logement, plutôt que de retourner dans sa famille, pendant qu'on rebâtissait l'hôpital comme le lui proposa Mme d'Youville, et de revenir ensuite reprendre sa place dans la communauté.

Enfin le fait le plus extraordinaire de tous est l'apparition d'une croix lumineuse dans le ciel au moment précis de la mort de cette vénérée mère. Elle fut aperçue par le personnage du pays le plus connu au Canada pour ses connaissances spéciales dans les sciences naturelles et spécialement dans la physique, le plus apte, par conséquent, à en mieux étudier l'étrangeté. M. de l'Isle de la Cailleterie l'aperçut au-dessus de l'hôpital et s'écria : « Ah ! quelle croix vont donc avoir ces pauvres Sœurs !

sera-ce quelque chose de sinistre ou de prospère! » Il appela un de ses amis pour examiner avec lui ce phénomène, et ces deux hommes, d'âge mur, sérieux et surtout savants, ont pu le considérer à loisir. M. de la Cailleterie n'est mort qu'en 1814 après avoir attesté toute sa vie la véracité de son récit. Le prodige fut, au reste, aperçu par plusieurs autres personnes. Mais ne semble-t-il pas que la Providence ait voulu le montrer spécialement à l'homme le plus capable de le certifier en connaissance de cause?[1]

Au reste, la reconnaissance populaire se prononça très vite. Sitôt la mort de Mme d'Youville que l'on appelait une nouvelle Chantal, ce fut un concert général d'éloges et de profonds regrets. Sa mémoire est restée en bénédiction et la voix publique la plaçait parmi les bienheureux.

En 1849, après des recherches d'abord infructueuses, le corps de Mme d'Youville a été

[1] A l'époque de sa mort les journaux du pays en firent l'éloge comme d'un homme distingué par sa science. Il avait été député en 1783 vers le roi d'Angleterre par tous les Etats du Canada pour traiter des intérêts religieux de la colonie.

retrouvé au milieu de l'église de l'hôpital avec toutes conditions de certitude et d'authenticité. Il a été placé, par la permission de Mgr l'évêque de Montréal, dans la salle de communauté. Là, au milieu de ses filles repose la vénérable fondatrice.

On a écrit au pied de sa châsse comme un enseignement suprême cet acte sublime de confiance en Dieu qu'elle a répété tant de fois pendant sa vie : « Toujours à la veille de manquer de tout, nous ne manquons jamais, du moins, du nécessaire : j'admire chaque jour la divine Providence. » On va s'agenouiller près de cette châsse, quand les ressources manquent, pour dire à celle qui y repose : « Mère, venez à notre secours ! » Sa protection ne manque jamais. Et c'est dans cette filiale confiance et dans cette paix que ses filles attendent le jugement définitif de l'Église : elles demandent au Ciel de hâter ce jour de triomphe, et autour d'elles s'unit à leurs prières tout le peuple canadien qui n'a pas perdu le souvenir des bienfaits qu'il a reçus. Puissent les prières de ce peuple auquel elle a consacré sa vie, puissent celles des Bretons qui peuvent

la considérer comme leur sœur, obtenir du Ciel qu'il donne au Canada, à notre pays de Rennes, de Saint-Malo, à la paroisse de Médréac[1], son pays d'origine, une radieuse illustration et une Protectrice de plus !

[1] Il semble, au reste, qu'une protection spéciale s'étende sur cette paroisse de Médréac qui, il y a quelques années, fournissait une vingtaine de prêtres à la fois au diocèse de Rennes, et qui actuellement en compte encore huit ou dix dans le ministère paroissial.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

I. — GÉNÉALOGIE DE LA FAMILLE DU FROST

D'après la Réformation de 1669 et les registres paroissiaux de Médréac

Guyon du Frost, 1473, ép. Guillemette de Brays.

Jean ép. Jeanne de la Roche.

Pierre 1554 ép. Guyonne Rémond.

Bertrand ép. Gilette Caillole.

Jean, s^r du Hellan, 1617, ép. Thomasse de Saint-Pern.

Christophe, s^r du Hellan ép. 1629 Bertranne Le Bel, fille de Jean, s^r de la Gavouyère, et de Bertranne Gueille.

Enfants de Christophe et de Bertranne Le Bel :

- Jacques.
- Christophe, s^r de Breilsamin, ép. Marguerite de la Forest, dame de la Gesmerays, 18 février 1653.
- Jean, s^r de la Girandais.

Enfants de Christophe, s^r de Breilsamin :

- Christophe, né le 21 décembre 1661, passe en Amérique en 1687, épouse en 1701 Mlle Gauthier de Varennes.
  - Madame d'Youville.
- Marc, né 1666.
- Joseph, né 1665.
- Jeanne, née 1667.
- Sébastien, né 1663.
- Jean, né 1653. S^r des Chapelles, demeurant à la Gesmerais avec son père, ép. 1674 Hélène Droual de la Chauvraie.
- Olivier né 1658, et Mathurine assistent au mariage de Jean.
- Gabriel, né 1664.

LES MISSIONNAIRES BRETONS

AU CANADA

Nous pensons intéresser ceux qui recherchent tous les souvenirs bretons, en ajoutant ici quelques notes biographiques contenues dans un travail sur la langue algonquine par M. l'abbé Cuoq, prêtre de Saint-Sulpice, qui nous a été gracieusement envoyé du Séminaire de Montréal.

Le Séminaire de Saint-Sulpice avait établi dès 1668 plusieurs missions dont l'une dans la baie de Quinté, avec ses annexes Kaneraske et Kaneseteiakon, que desservirent entre autres un frère aîné de Fénelon, l'abbé de Lascaris d'Urfé, issu de l'ancienne maison impériale de Lascaris de Constantinople, et Louis de Cicé, notre compatriote, dont nous parlons page 5 de cette notice.

Toutes ces missions furent remplacées en 1721 par celle du lac des Deux-Montagnes. Elle était très florissante au milieu du XVIIIe siècle et compta jusqu'à huit missionnaires à la fois. Presque tous laissèrent des travaux estimés sur les langues algonquines et iro-

quoises, et ont ainsi rendu autant de services à la philologie et à l'ethnographie qu'à l'âme des pauvres sauvages qu'ils évangélisaient. Il est bon de faire cette remarque toutes les fois qu'on en trouve l'occasion, surtout pendant la période d'ingratitude que traverse la France.

Voici donc les noms des missionnaires bretons autres que ceux déjà cités par nous et qui ont desservi la mission du Lac.

Maurice Quéré de Tréguron, né en 1669 à Châteauneuf-du-Faou, diocèse de Quimper, vint au Canada en 1691[1]. Il fut immédiatement employé au ministère des Indiens, et séjourna au milieu d'eux jusqu'à l'âge de 91 ans! Il mourut le 7 août 1754 au séminaire de Montréal, laissant quelques cantiques et prières en langue huronne.

Hamon Guen, du diocèse de Saint-Pol de Léon, né en 1687 à Plouedern, près Landerneau, arriva à Montréal en 1714. Il fut employé aux diverses missions du Saut-au-Recollet à celle de Sociétaski, et mourut au milieu de ses ouailles, à 76 ans, en 1761. Il parlait très bien l'iroquois et le huron, et a laissé dans ces deux langues un grand nombre d'instructions, de méditations, de cantiques et d'hymnes d'église.

[1] Il était d'une bonne famille de Cornouaille qui portait aussi le nom de Kerjégu.

Pierre Richard, du diocèse de Nantes, venu de France en 1842 et mort dès 1847, à l'âge de 32 ans, avait en si peu de temps appris l'algonquin, l'iroquois et assez l'anglais pour s'occuper des Irlandais. C'est en les soignant au milieu d'une épidémie de typhus qu'il mourut victime de sa charité, laissant des travaux de grammaire algonquine.

Joseph Aoustin, de Saint-Joachim, paroisse de Nantes, vint à Montréal en 1844, étudia l'algonquin et évangélisa le pays jusqu'en 1876, où il est revenu mourir dans son pays avec la réputation d'un saint.

Les registres du séminaire de Montréal contiennent en outre les noms suivants qui sont de nos compatriotes :

François Dollier de Casson, 3e supérieur de Montréal, mort en France en 1701.

Il était d'une famille d'ancienne extraction possessionnée en Luitré, Erbrée et Fougeray. Elle portait pour armoiries : *d'argent à trois molettes de sable.*

Yves Priat, de Quimper, mort en France en 1725.

Jean-Baptiste Curatteau, de la Blaiserie, né en juin 1729, sur la paroisse de Saint-Nicolas de Nantes, fonda le collège de Montréal et y mourut en 1790.

Pierre Huet de la Valinière, né en 1732 à Varades, diocèse de Nantes, arriva à Montréal en 1754, y resta jusqu'en 1780. Il mourut à Paris en 1806.

Charles-Bonaventure Jaouën, de Morlaix. Mourut à Montréal en 1806.

Guy Le Borgne, dans son *Armorial*, cite deux anciennes familles du nom de Jaouën ; l'une de la paroisse de Ploumoguer, l'autre Sieur de Kerlosquet, habitant les environs de Morlaix.

TABLE DES MATIÈRES

CHAPITRE I

CHAPITRE II

CHAPITRE III

PIÈCES JUSTIFICATIVES



Vannes. — Imprimerie Lafolye.

